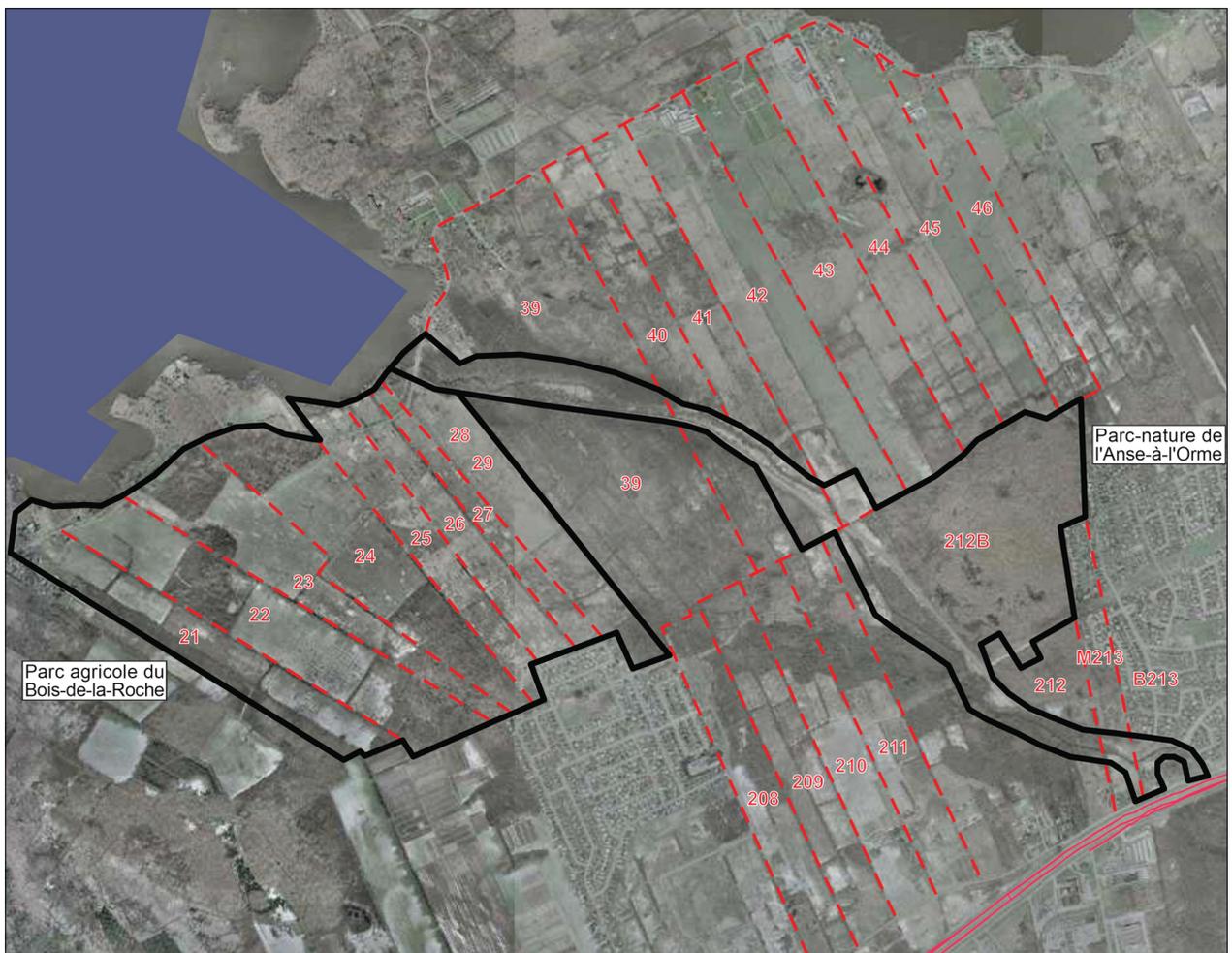


## Parc agricole du Bois-de-la-Roche et parc-nature de l'Anse-à-l'Orme

### Étude de potentiel archéologique



# **Parc agricole du Bois-de-la-Roche et parc-nature de l'Anse-à-l'Orme**

## **Étude de potentiel archéologique**

---

# TABLE DES MATIÈRES

(1/2)

	Page
LISTE DES FIGURES .....	iii
LISTE DES TABLEAUX .....	iv
LISTE DES PARTICIPANTS.....	v
<b>1 INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>2 MÉTHODOLOGIE .....</b>	<b>3</b>
2.1 Potentiel archéologique préhistorique.....	3
2.2 Potentiel archéologique historique.....	5
<b>3 GÉOGRAPHIE DE L'AIRE D'ÉTUDE.....</b>	<b>7</b>
3.1 Paysage actuel.....	7
3.1.1 Localisation de l'aire d'étude.....	7
3.1.2 Caractérisation du paysage (topographie) .....	7
3.1.3 Composition des sols (morpho-sédimentologie).....	9
3.2 Paléoenvironnement.....	10
3.2.1 Déglaciation et épisode des lacs proglaciaires .....	10
3.2.2 Émersion progressive des basses-terres du Saint-Laurent .....	11
3.3 Évolution du climat et couvert végétal .....	13
<b>4 OCCUPATION AMÉRINDIENNE .....</b>	<b>15</b>
4.1 Amérindiens à la période préhistorique (12 000 à 450 ans AA) .....	15
4.1.1 Période du Paléoindien (12 000 - 8 000 ans AA) .....	18
4.1.2 Période de l'Archaïque (8 000 - 3 000 ans AA) .....	18
4.1.3 Période du Sylvicole (3 000 - 450 ans AA) .....	19
4.2 Amérindiens à la période historique (450 ans AA à aujourd'hui) .....	23
4.2.1 Période 1535 à 1603 .....	23
4.2.2 Période 1603-1667 .....	26
4.2.3 Période 1667 à aujourd'hui.....	27
4.3 Recherches archéologiques antérieures et sites à composante amérindienne connus ...	29
<b>5 OCCUPATION EUROCANADIENNE.....</b>	<b>33</b>
5.1 Cadrage historique .....	33
5.2 Le parcellaire .....	35

## TABLE DES MATIÈRES

(2/2)

	Page
<b>6</b>	
<b>POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE .....</b>	<b>41</b>
<b>6.1</b> Potentiel préhistorique .....	41
<b>6.1.1</b> Parc-nature de l'Anse-à-l'Orme .....	42
<b>6.1.2</b> Parc du Bois-de-la-Roche .....	42
<b>6.2</b> Potentiel historique .....	42
<b>6.2.1</b> Parc-nature de l'Anse-à-l'Orme .....	42
<b>6.2.2</b> Parc du Bois-de-la-Roche .....	45
<b>6.3</b> Zones de potentiel archéologique historique .....	47
<b>7</b>	
<b>CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>51</b>
<b>OUVRAGES CONSULTÉS .....</b>	<b>53</b>

## LISTE DES FIGURES

		Page
<b>Figure 1 -</b>	Parcs de l’Anse-à-l’Orme et du Bois-de-la-Roche .....	2
<b>Figure 2 -</b>	Extrait de la carte des sols des îles de Montréal - Jésus - Bizard .....	8
<b>Figure 3 -</b>	Localisation de la province d’Hochelaga .....	25
<b>Figure 4 -</b>	Sites archéologiques connus à proximité du territoire à l’étude .....	31
<b>Figure 5 -</b>	Extrait du terrier de Montréal illustrant le développement de l’ouest de l’île à la fin du XVII <sup>e</sup> siècle .....	33
<b>Figure 6 -</b>	Extrait d’un plan de Nicolas Bellin de 1744. Le chapelet de fortins qui protégeaient le pourtour de l’île est bien illustré, ainsi que le ruisseau de l’Anse-à-l’Orme .....	34
<b>Figure 7 -</b>	Extrait d’un plan de Joseph des Barres de 1781 montrant l’état de développement de l’ouest de l’île à la fin du XVIII <sup>e</sup> siècle. La plupart des côtes qui caractérisent cette partie de l’île existent à cette époque .....	34
<b>Figure 8 -</b>	Extrait d’un plan de Joseph Bouchette de 1831 montrant le développement de l’ouest de l’île. Le plan indique l’existence d’un cadre bâti dans les secteurs à l’étude .....	35
<b>Figure 9 -</b>	Extrait du second terrier de Montréal montrant la division des terres dans l’ouest de l’île .....	36
<b>Figure 10 -</b>	Extrait du plan de Hopkins de 1879 illustrant la division des terres du cadastre originaire .....	36
<b>Figure 11 -</b>	Division des terres du second terrier sur l’actuel .....	39
<b>Figure 12 -</b>	Photo aérienne datée de 1931 montrant l’existence de ponceaux sur le tracé de la rivière à l’Orme .....	44
<b>Figure 13 -</b>	Extrait du plan de Pinsoneault de 1907 montrant le cadre bâti dans le secteur du Bois-de-la-Roche au début du XX <sup>e</sup> siècle .....	46
<b>Figure 14 -</b>	Zones de potentiels archéologiques préhistoriques et historiques .....	49

## LISTE DES TABLEAUX

	<b>Page</b>
<b>Tableau 1 -</b> Sommaire de l'évolution du climat et de la végétation.....	14
<b>Tableau 2 -</b> Schématisation de la préhistoire de la vallée du Saint-Laurent .....	16
<b>Tableau 3 -</b> Nature et résultats des inventaires archéologiques réalisés à proximité de l'aire d'étude..	30
<b>Tableau 4 -</b> Description schématique des sites archéologiques à composante amérindienne connus dans un rayon de 15 km autour de la zone d'étude .....	32
<b>Tableau 5 -</b> Sommaire des premières concessions dans les limites parcs à l'étude .....	37
<b>Tableau 6 -</b> Zones à potentiel archéologique préhistorique.....	43

## LISTE DES PARTICIPANTS

### VILLE DE MONTRÉAL

<b>François C. Bélanger</b>	Archéologue, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine
<b>Marie-Geneviève Lavergne</b>	Archéologue, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine
<b>Guy Lafontaine</b>	Architecte, Direction des grands parcs et de la nature en ville

### ARKÉOS INC.

<b>Claude Rocheleau</b>	Archéologue, coordonnateur
<b>Mario Bergeron</b>	Archéologue historique, chargé de projet
<b>Gilles Rousseau</b>	Géographe et archéologue
<b>Michel Plourde</b>	Archéologue préhistorique
<b>François Grondin</b>	Historien
<b>Yves Simon</b>	Géomaticien
<b>Louise Beaudoin</b>	Adjointe administrative
<b>Maryvonne Trudeau</b>	Secrétaire



## 1 INTRODUCTION

Dans le cadre des diverses interventions sur son réseau des parcs-nature et des grands parcs urbains, la Ville de Montréal entend assurer la protection des ressources archéologiques connues et potentielles dans les secteurs d'intérêt. Par le biais de la Direction des Grands parcs et de la nature en ville et du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, la Ville de Montréal a donc mandaté la firme Arkéos inc. afin d'évaluer le potentiel archéologique de divers parcs de l'île de Montréal et de réaliser les interventions archéologiques requises.

L'étude de potentiel archéologique faisant l'objet du présent document concerne deux espaces distincts mais contigus qui représentent des superficies respectives de 88 et 191 hectares. La figure 1 illustre leur localisation.

Le premier correspond au parc-nature de l'Anse-à-l'Orme. Le parc se déploie de l'autoroute 40 à la rive nord de l'île de Montréal et suit le parcours de la rivière à l'Orme. Ce petit cours d'eau, qui se jette dans le lac des Deux Montagnes, est le seul de toute l'île à être bordé d'une plaine inondable. Le parc comporte des milieux humides ainsi que des bois d'intérêt. Il chevauche des territoires appartenant à deux entités municipales distinctes. Dans sa moitié nord, il traverse l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro où il forme un long corridor, d'une largeur moyenne de 150 m, enclavé au milieu d'anciennes terres agricoles en friche. Au sud, le parc se trouve sur le territoire de la municipalité de Sainte-Anne-de-Bellevue. Dans cette partie, il s'élargit considérablement vers l'est pour rejoindre les limites de la municipalité de Kirkland.

Le second espace examiné dans le cadre de la présente étude de potentiel concerne le parc agricole du Bois-de-la-Roche. Joutant vers l'ouest le parc-nature de l'Anse-à-l'Orme, ce parc correspond à une ancienne ferme exploitée depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par la famille Forget et acquise en 1991 par la Communauté urbaine de Montréal (CUM). Le parc est compris dans les limites de la municipalité de Senneville.

Dans les limites du parc-nature de l'Anse-à-l'Orme, l'étude a permis de délimiter le long de la rivière à l'Orme cinq zones de potentiel archéologique historique, ainsi qu'une zone de potentiel archéologique préhistorique. Du côté du parc agricole du Bois-de-la-Roche, l'existence d'une zone de potentiel archéologique historique et de quatre zones de potentiel archéologique préhistorique a pu être établie aux abords du chemin Senneville.

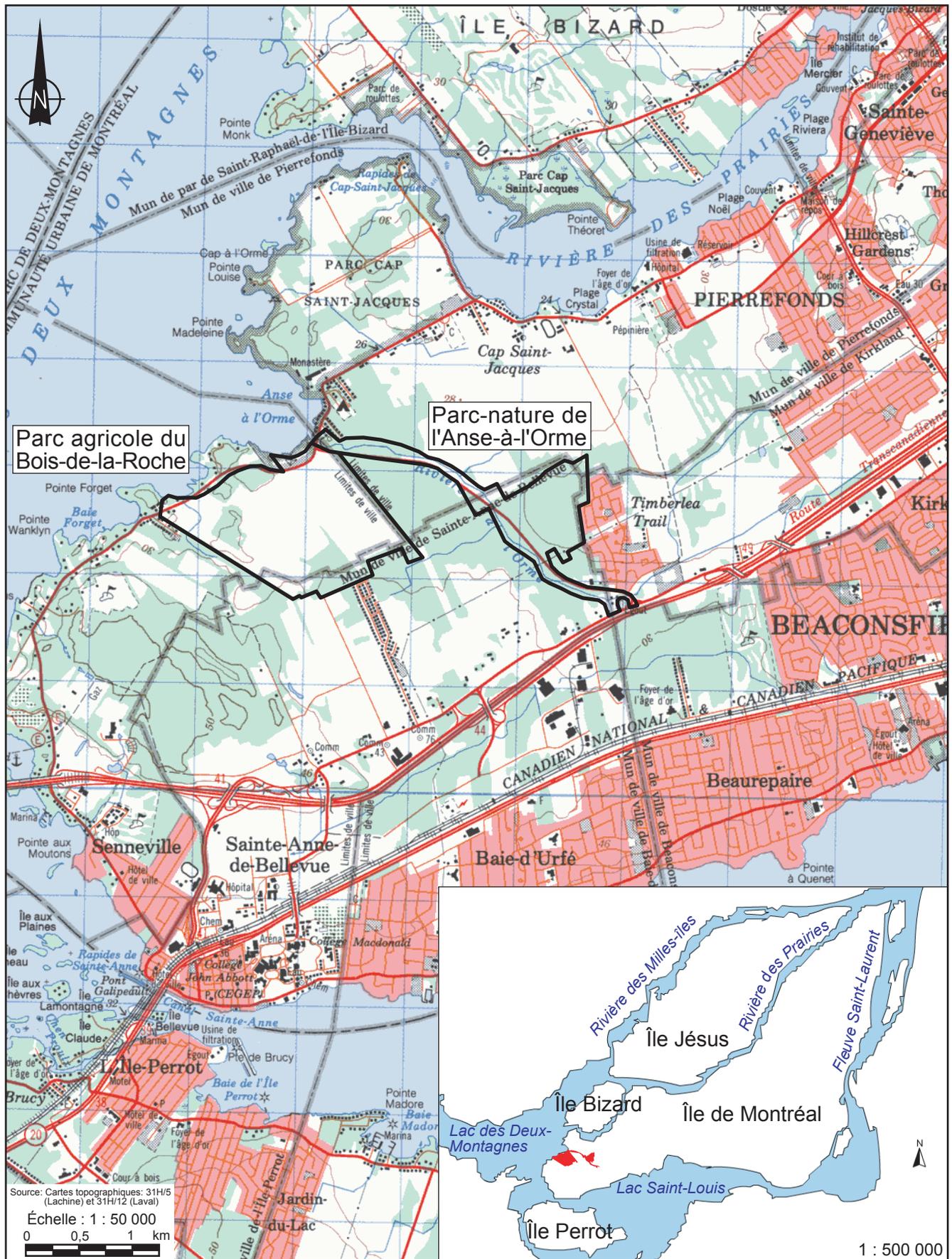


Figure 1 - Parcs de l'Anse-à-l'Orme et du Bois-de-la-Roche.

## 2 MÉTHODOLOGIE

### 2.1 Potentiel archéologique préhistorique<sup>1</sup>

L'étude de potentiel archéologique préhistorique a pour objectif l'identification des zones d'intérêt visant à retrouver des vestiges associés à l'occupation amérindienne. La démarche consiste tout d'abord en l'identification des sites archéologiques connus pour l'aire d'étude. Cette première étape comporte également une consultation d'études de potentiel déjà réalisées et touchant le secteur à l'étude.

L'objectif poursuivi en seconde étape lors de l'exercice de détermination du potentiel archéologique consiste essentiellement en une catégorisation des espaces géographiques contenus dans une aire d'étude afin de discriminer des zones où il existe une probabilité de retrouver des indices d'occupation humaine. Cette probabilité découle des caractéristiques des populations humaines quant à la façon de choisir des lieux d'établissement et d'y exercer des activités de tous ordres ; elle découle aussi de la capacité, exprimée dans l'étude de potentiel, de circonscrire des zones où la recherche de ces indices devient une entreprise rationnelle et réalisable. Le reste du territoire terrestre peut avoir connu des activités humaines mais la probabilité de les découvrir reste faible.

La démarche découle du postulat qu'une recherche concentrée dans des espaces ciblés a plus de chance de succès qu'une recherche dispersée sur l'ensemble d'un territoire étendu. Elle s'appuie aussi sur un autre postulat d'ordre anthropologique énoncé de la façon suivante : la présence d'un site archéologique à un endroit donné n'est pas aléatoire et elle résulte d'une suite de choix et de décisions des individus, liés par leur perception du milieu environnemental de même que par diverses contraintes sociales, culturelles et économiques. Le second postulat implique que l'exercice de détermination s'appuie sur une connaissance empirique des caractéristiques de l'occupation humaine d'un territoire, alimentée par une interprétation des données ethnohistoriques et une connaissance générale des caractéristiques de l'occupation humaine d'un territoire plus vaste ; en l'occurrence, la vallée du Saint-Laurent et ses affluents, ainsi que les hautes terres appalachiennes.

---

<sup>1</sup> Les parcs-nature de l'Anse-à-l'Orme et du Bois-de-la-Roche sont situés immédiatement à l'ouest du parc-nature du Cap-Saint-Jacques. Dans leurs ensembles, ces trois parcs forment une même unité géographique du point de vue de la genèse du paysage et de l'habitabilité en regard des occupations préhistoriques. Ces aspects particuliers ont donc été documentés dans le cadre d'une seule et même recherche. À part quelques modifications, les textes rendant compte des méthodes et des résultats de cette recherche ont été repris dans la présente étude de potentiel et dans l'étude de potentiel du parc-nature du Cap-Saint-Jacques (Arkéos inc., 2008).

Pour l'occupation amérindienne, la démarche s'appuie également sur l'état de la connaissance en égard de l'archéologie et de l'ethnohistoire. Ces recherches puisent généralement leurs sources dans des ouvrages spécialisés et permettent de mieux saisir la nature de l'implantation des populations humaines. Les données recueillies à la première étape sur les sites archéologiques connus (fichier de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec - ISAQ - disponible au MCCC) permettent d'identifier les cultures en présence et, par l'étude de leur contexte environnemental, de mieux cibler les zones de potentiel archéologique. Il y fait état des populations anciennes, des modes d'établissement et de subsistance, ainsi que des axes de déplacement. Les informations ainsi recueillies permettent d'orienter la recherche, éventuellement directement pour les sites contemporains et historiques, et plus fréquemment par analogie pour l'occupation préhistorique.

Pour la présente étude, la délimitation des zones de potentiel archéologique préhistorique a été réalisée en suivant les étapes suivantes :

- 1) Analyse des cartes topographiques au 1 :50 000 et au 1 :20 000 afin de situer l'aire d'étude dans son environnement et de relever l'organisation de la topographie ;
- 2) Visite sur le terrain afin de visualiser les paysages, reconnaître les unités géomorphologiques et recueillir des clés d'interprétation pour la photo-interprétation ;
- 3) Consultation de la carte des sols (Lajoie et Baril, 1956) ;
- 4) Photo-interprétation pour délimiter les unités de paysage qui peuvent avoir supporté des occupations humaines et circonscrire les zones à potentiel archéologique.

La photo-interprétation a été réalisée au moyen d'une couverture réalisée en 1949. Cette couverture ancienne est intéressante parce qu'elle nous présente le territoire alors que l'extension des zones cultivées était probablement maximale. Elle permet donc d'évaluer l'impact de l'agriculture sur d'éventuels sites archéologiques. L'absence de couvert forestier permet, par ailleurs, de mieux percevoir les formes de terrain, d'autant plus qu'elles sont plutôt fuyantes. Cette couverture souffre cependant d'une perte de qualité découlant probablement du mode de reproduction de la version disponible ; un contraste élevé masque quelquefois les détails, notamment dans des zones forestières.

## 2.2 Potentiel archéologique historique

Diverses sources documentaires ont été consultées afin d'évaluer le potentiel archéologique historique du parc-nature de l'Anse-à-l'Orme et du parc agricole du Bois-de-la-Roche. Outre les ouvrages de sources dites secondaires, tels les monographies, les rapports archéologiques, les études patrimoniales, divers documents primaires ont été consultés dans différents fonds d'archives :

- Fonds du Séminaire de Saint-Sulpice - Université de Montréal ;
- Livres terriers - Archives de la Ville de Montréal ;
- Bureau de publicités des droits (index des immeubles) - Archives de la Ville de Montréal.

Les fonds de plans anciens ont aussi été consultés (BANQ). À cet égard, les résultats de la recherche se sont avérés relativement mitigés puisque les plans illustrant les secteurs à l'étude sont rares et peu loquaces au sujet du cadre bâti ancien. Les plans retenus sont ceux de Bellin 1744, de Des Barres 1781, de Bouchette 1831, de Jobin 1834, d'Hopkins 1879 et de Pineseault 1907.

Des photos aériennes datant de 1931 et 1948 ont également été utilisées.

Les zones de potentiel archéologique historique ont été délimitées à partir des informations tirées des diverses sources consultées (historiques, archivistiques et iconographiques). Les secteurs ciblés sont situés en bordure des chemins anciens et dans les limites des lots cadastraux où il est permis de supposer la présence de bâtiments ou de structures secondaires. Les données colligées ne permettent cependant pas de préciser l'emplacement des vestiges archéologiques à l'intérieur des zones respectives. Aucun plan ancien ne représente avec précision le cadre bâti ancien des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles et les chaînes des titres n'ont pas été constituées.



### **3 GÉOGRAPHIE DE L'AIRE D'ÉTUDE**

#### **3.1 Paysage actuel**

##### **3.1.1 Localisation de l'aire d'étude**

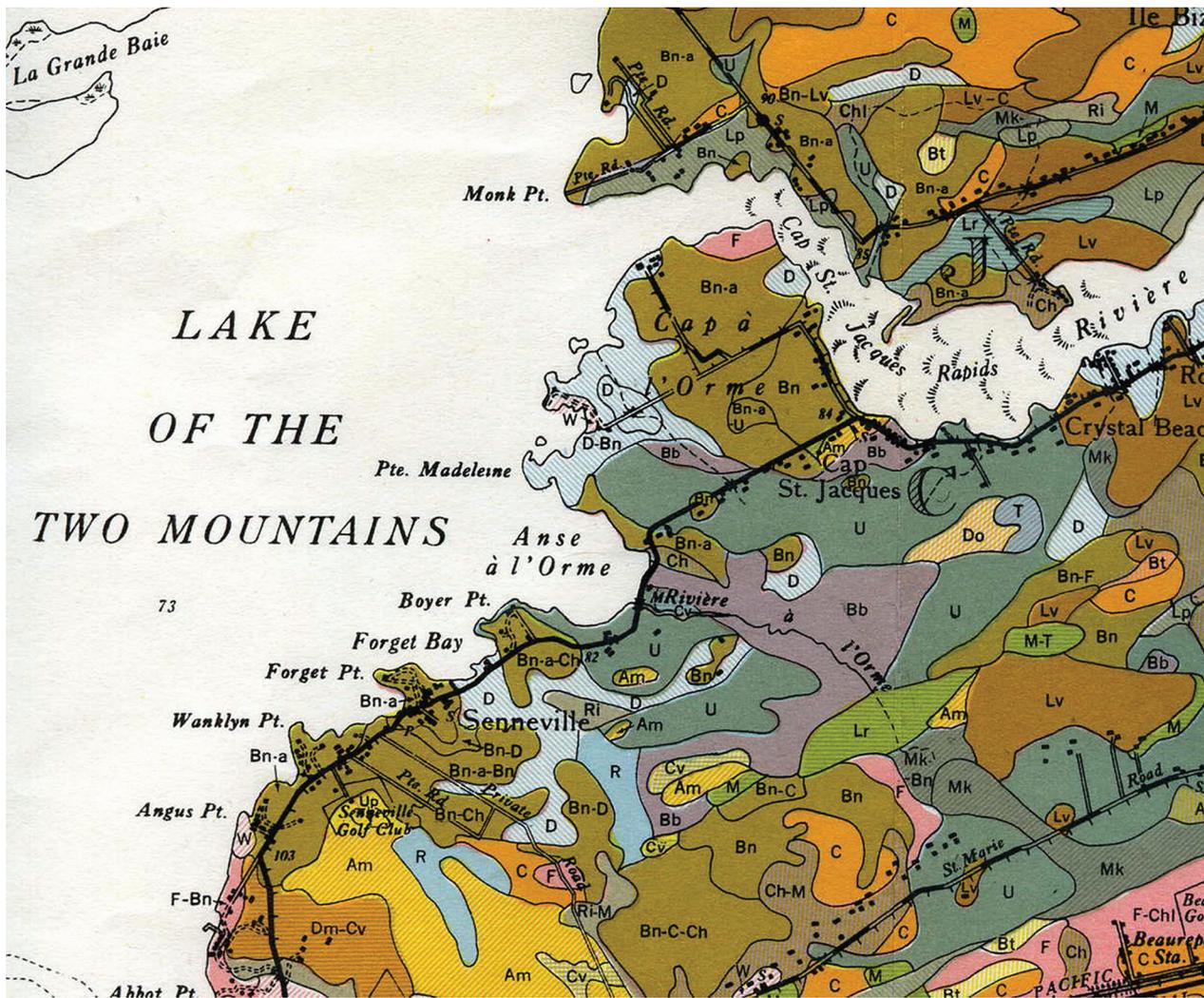
L'aire d'étude comprend deux zones adjacentes qui font partie du parc régional Cap-Saint-Jacques : la première se nomme l'Anse-à-l'Orme ; la seconde, qui la jouxte à l'ouest, se nomme le Bois-de-la-Roche. Ces deux zones ont leur front sur la rive sud-est du lac des Deux Montagnes, juste à l'ouest de la pointe du Cap-Saint-Jacques. L'embouchure de la rivière à l'Orme se situe à environ 3,8 km de la pointe ouest de l'île de Montréal ; la bordure ouest du secteur Bois-de-la-Roche en est éloignée d'environ 2,3 km.

L'aire d'étude occupe une position de tête dans cette grande zone de confluence entre la rivière des Outaouais et le fleuve Saint-Laurent, via trois voies qui s'insinuent à travers les îles de la région montréalaise : le lac Saint-Louis, la rivière des Prairies et la rivière des Mille Îles. Nonobstant les caractéristiques particulières de l'environnement des deux zones, cette situation nous oblige d'emblée à accorder à l'ensemble du secteur un potentiel archéologique plus élevé.

##### **3.1.2 Caractérisation du paysage (topographie)**

L'aire d'étude, qui s'inscrit dans la plaine de Montréal, fait partie de la grande région physiographique des basses-terres du Saint-Laurent (Douglas et Tremblay, 1972 : 31), un vaste ensemble qui s'insère entre les Appalaches au sud, et le Bouclier au nord. Le sous-sol de cette unité est constitué de roches paléozoïques généralement peu déformées qui donnent au paysage une allure de grande plaine. À la fin du dernier épisode glaciaire, elle a été d'abord partiellement recouverte par les eaux du lac proglaciaire Candona, puis totalement inondée par la mer de Champlain.

Dans l'ensemble des îles montréalaises, ce paysage de plaine n'est cependant pas toujours parfaitement plat en raison de la présence de dépôts morainiques (tills) formant des crêtes basses et ondulées (Lajoie et Baril, 1956 : 19 ; figure 2) ainsi que des bombements qui émergent plus ou moins au-dessus des surfaces argileuses. La topographie de l'aire d'étude est conforme à ce schéma : elle présente une surface générale relativement plane, marquée cependant par des ondulations et des bombements, généralement à faible rayon de courbure. Cette topographie traduit la nature des dépôts meubles sous-jacents : des dépôts morainiques (tills) laissés par le glacier, recouverts partiellement par des argiles laissées par la mer de Champlain. La rivière à l'Orme coule dans une plaine argileuse dont la surface plane se situe autour de 26 m d'altitude ; à l'amont, dans la partie sud-est du secteur de l'Anse-à-l'Orme, son parcours contourne un large bombement qui dépasse



Am :	Sable limoneux ;	F :	Till mince sur roc ;
Bb :	Argile brun rougeâtre ;	Lp :	Argile grise non calcaire ;
Bn et Bn-A :	Till dérivé surtout de calcaire Beekmantown ;	Lr :	Argile contenant des couches de sable et de limon ;
Bn-D :	Till et argile ;	Lv :	Till calcaire ;
Ch :	Argile sur till ;	Mk :	Sol organique profond ;
C :	Sol sableux sur till ;	R et Ri :	Argile grise non calcaire ;
Cv :	Sol sableux ;	U :	Argile calcaire ;
D :	Argile grise légèrement calcaire ;	W :	Argile brun rougeâtre en bandes avec de l'argile grise.
D-Bn :	Argile et till ;		

Figure 2 - Extrait de la carte des sols des îles de Montréal - Jésus - Bizard (Lajoie et Baril, 1956)

un peu 30 m d'altitude. Le secteur du Bois-de-la-Roche s'inscrit lui aussi dans cette basse plaine, mais il comprend des bombements qui s'élèvent au-dessus de 30 m d'altitude ; ce secteur jouxte d'ailleurs, sur sa bordure ouest, un grand bombement qui couvre la pointe nord-ouest de l'île de Montréal et qui dépasse un peu 50 m d'altitude.

### 3.1.3 Composition des sols (morpho-sédimentologie)

La carte des sols (Lajoie et Baril, 1956) donne la distribution suivante des dépôts :

- Les argiles marines couvrent la plus grande partie du parcours de la rivière à l'Orme qui s'inscrit dans une large plaine presque sans relief ; dans sa partie amont, ces argiles sont couvertes par des sols organiques (terres noires) très mal drainés. Le till glaciaire est présent dans l'excroissance du parc sur la rive droite de la rivière à l'Orme ; il correspond alors à un large bombement.
- Les argiles marines couvrent la plus grande partie du secteur du Bois-de-la-Roche. Le till glaciaire forme des bombements qui émergent de la plaine aux endroits suivants : dans le secteur de la pointe Boyer et de la pointe Forget. Les matériaux sableux couvrent de très petites surfaces dispersées dans la plaine argileuse. Aux bordures ouest et sud du secteur, l'argile fait place au till glaciaire.
- Les dépôts de till se caractérisent par la présence de nombreuses pierres de toutes dimensions qui ont d'ailleurs été utilisées pour la construction de murets de division entre les champs. Il faut souligner que, malgré la présence de pierres, ces sols sont les plus productifs et les plus polyvalents (Lajoie et Baril, 1956 : 75), en raison de leur bon égouttement naturel et de leur texture qui permet une bonne rétention de l'eau et des éléments nutritifs. Ils conviennent notamment à la culture du maïs où ils performant beaucoup mieux que les sols sableux. Les sols argileux souffrent généralement d'une déficience plus ou moins importante de l'égouttement ; à l'état naturel, sans système de drainage, ces sols sont plutôt humides.

### 3.1.4 Hydrographie (la rivière à l'Orme)

La rivière à l'Orme prenait originellement sa source dans les terres humides du cœur de la partie ouest de l'île de Montréal. Sur les photos aériennes de 1931, son parcours apparaît sinueux et son tracé devient presque imperceptible à environ 1,8 km de son embouchure. Sur les photos aériennes de 1949, on peut voir que le cours d'eau a été redressé, élargi et probablement creusé, à partir d'environ 500 m en amont de son embouchure ; des remblais de terre provenant de l'intervention sont d'ailleurs visibles sur les deux rives. Dans sa configuration actuelle, la rivière serait navigable,

sauf en période d'étiage probablement. Il n'est pas assuré qu'il en était de même avant son réaménagement ; son cours était sinueux, plus étroit, et il devait être obstrué par des arbres morts. Nous ne disposons pas de données permettant de développer cet aspect, mais il est probable que la rivière pouvait offrir un environnement favorable à certaines espèces de poissons.

## **3.2 Paléoenvironnement**

L'objet principal de cette section est de présenter l'information permettant d'établir le cadre dans lequel les occupations humaines les plus anciennes auraient pu se réaliser. Il fournira aussi les données principales sur l'évolution environnementale qui a pu être synchrone des occupations humaines qui ont suivi, jusqu'à ce que le paysage prenne les caractéristiques actuelles. Rappelons que, lors de la déglaciation, toute l'aire d'étude a été submergée et, qu'en conséquence, elle est devenue habitable au fur et à mesure de son émergence. Pour discuter de son habitabilité, il est donc primordial de connaître ce processus.

### **3.2.1 Déglaciation et épisode des lacs proglaciaires**

Dans cette section du rapport, les âges seront exprimés en années avant aujourd'hui (AA), soit en nombre d'années écoulées à partir d'un point de référence constant fixé par convention à l'an 1950 de notre ère, l'année de l'invention de la datation au radiocarbone (Libby, 1955). Pour les fins de cette étude, la date de 450 ans AA délimite alors la période préhistorique de la période historique.

La fonte de l'inlandsis laurentidien, qui a recouvert totalement le territoire, constitue la condition initiale pour que toute occupation humaine puisse être envisagée dans la vallée du Saint-Laurent. Le versant nord des hautes-terres appalachiennes a commencé à être dégagé par le front glaciaire en retrait vers le nord vers 12 500 ans AA (Parent et Occhietti, 1999 : 128). Pendant une période d'environ 500 ans, soit jusque vers 12 000 ans AA, la déglaciation des basses-terres du Saint-Laurent s'est faite dans un contexte fermé qui a permis le développement du lac glaciaire Candona (Parent et Occhietti, 1999 : 122) dans lequel baignait la bordure du glacier au nord et à l'est. À son extension maximale, cette étendue lacustre couvrait donc la bordure des Appalaches, toute la région montréalaise et elle s'étalait dans la vallée de la rivière des Outaouais. Vers le nord-est, elle atteignait la région de Warwick où l'inlandsis laurentidien l'empêchait de communiquer avec le bras de mer qui progressait déjà vers Québec, en longeant la rive sud du Saint-Laurent. À cette époque, l'aire d'étude gisait profondément au fond de ce lac ; n'émergeaient alors que les sommets du mont Royal et des montérégiennes les plus élevées. Ce lac se vidangeait alors vers l'Atlantique, via un exutoire situé à Glens Falls à la tête de la vallée de l'Hudson.

La dislocation progressive de l'inlandsis laurentidien dans l'axe du Saint-Laurent (Courant glaciaire du Saint-Laurent ; Parent et Occhietti, 1999 : 131) en aval de Warwick a permis aux eaux marines d'envahir les basses-terres du Saint-Laurent et d'initier l'épisode de la Mer de Champlain. Cet événement s'est produit vers 12 000 ans AA et il s'est accompagné d'une baisse rapide du niveau de l'ancien lac Candona jusqu'à l'altitude de 165 m (Parent et Occhietti 1999 : 132), sur le versant des Appalaches et plus de 200 m (Prichonnet 1977 : 340) sur la bordure des Laurentides. Les conditions marines ont été maintenues tant que la géométrie du détroit de Québec et la dynamique de circulation des eaux (marées, courants) ont permis des échanges entre l'aval et l'amont. Ce contexte aurait persisté jusque vers 10 000 ans AA pour l'ensemble du bassin (Occhietti et autres, 2001 : 43) ; par la suite, le plan d'eau situé en aval est devenu un vaste lac d'eau douce, le lac Lampsilis.

### 3.2.2 Émersion progressive des basses-terres du Saint-Laurent

Vers 9 750 ans AA, des rythmites d'estran<sup>1</sup> se mettaient en place à Saint-Nicolas — rive sud du détroit de Québec sur une forme située actuellement à 65 m d'altitude (Occhietti et autres, 2001 : 37 et 42). Ce dépôt montre que, dans la région de Québec, le niveau de 65 m se trouvait alors dans la zone de marnage. Qu'en était-il en amont de Québec ? La séquence d'émersion que nous allons proposer repose principalement sur un modèle développé par Brown MacPherson (1967) et sur une synthèse de la paléogéographie du Québec méridional produite par Parent et autres (1985). La datation des épisodes repose sur cette synthèse et sur une hypothèse d'émersion progressive des terres en conséquence des ajustements isostatiques (redressement de la croûte terrestre) et eustatiques (niveau des mers). Ce schéma sera ajusté en tenant compte de données plus récentes provenant de la rive sud du Saint-Laurent, en aval de Québec, et qui remettent en question la datation et la progression du processus d'émersion.

- VERS 9 800 ANS AA : LE PALÉORIVAGE DE RIGAUD (8 500 ans AA in Brown McPherson<sup>2</sup>)

Ce rivage se serait formé quelques siècles après le début de l'épisode du lac Lampsilis, alors que l'altitude du plan d'eau se situait autour de 60-65 m dans la région de Montréal. Sur la rive nord du lac Lampsilis, cette ligne de rivage se situe à des altitudes variant entre 61 et 74 m. Toute l'aire d'étude était donc encore immergée.

---

1 Les rythmites d'estran sont des sédiments qui se déposent dans la zone alternativement inondée et découverte durant le cycle des marées ; leur présence indique donc que la zone est en phase d'émersion.

2 En 1967, cet auteur ne disposait pas de dates associées directement aux différents niveaux qu'il observait. La datation des phases repose sur un diagramme pollinique établi par différents auteurs dans la vallée de l'Outaouais ; les dates correspondent à des zones polliniques qui se différencient selon les altitudes.

- VERS 9 000 ANS AA : LE PALÉORIVAGE DE MONTRÉAL (7 500 ans AA in Brown McPherson)

La vallée du Saint-Laurent et la partie aval de l'Outaouais étaient encore baignées par un vaste plan d'eau lacustre, dont l'altitude se situait autour de 30 m, et d'où émergeaient les bombements qui entourent les Montérégiennes, ainsi que les parties plus élevées des îles de la région montréalaise. Les parties les plus élevées de l'aire d'étude, correspondant aux bombements morainiques commençaient à émerger ; le secteur du Bois-de-la-Roche se retrouvait alors en périphérie d'une île qui occupait la pointe nord-ouest de l'île de Montréal et qui s'agrandissait progressivement. La plaine de la rivière à l'Orme était encore ennoyée. L'aire d'étude baignait alors dans un espace lacustre qui remontait jusqu'aux rapides de Carillon, dans l'Outaouais.

- VERS 8 000 ANS AA : LE PALÉORIVAGE DE SAINT-BARTHÉLÉMI (6 000 in Brown McPherson)

L'estimation de l'âge de cette terrasse est essentiellement basée sur l'extrapolation de la courbe générale d'émersion des terres (Parent et autres, 1985 : 34). Cette ligne de rivage est associée à la réorganisation du système fluvial du Saint-Laurent. Brown McPherson estimait son altitude à 15 m et considérait que ce plan d'eau n'était plus affecté par la glacio-isostasie. Toute l'aire d'étude était alors émergée et les rapides commençaient déjà à briser le cours du fleuve autour des îles de la région montréalaise.

Des données plus récentes provenant principalement des travaux de Dionne (1998, 2001, 2002) sur la rive sud du Saint-Laurent en aval de Québec, remettent en question « *le vieux concept d'une émersion progressive des terres de la déglaciation à nos jours* » (Dionne, 2002 : 42) ; ces données confirment en effet l'existence d'un bas niveau marin (égal ou même inférieur au niveau actuel) entre 7 000 et 6 000 ans, suivi de deux transgressions dont la plus récente serait responsable de la construction de la terrasse de Mitis. Dionne estime de plus qu'un niveau équivalent au niveau actuel aurait pu être atteint peu après 8 000 ans AA. À moins que l'isostasie ait joué différemment en amont de Québec, il est difficile de penser que ce bas niveau n'ait pas eu un écho sur les niveaux du fleuve vers l'amont. Il faudrait alors envisager une émersion plus ancienne de l'aire d'étude (au-dessus de 20 m), qui aurait pu être complétée quelque part autour de 9 000 et 8 500 ans AA ; la géométrie des plans d'eau autour de la pointe ouest de l'île de Montréal devait alors être déjà semblable à l'actuel. En raison des seuils qui obstruent le lit des cours d'eau autour des îles de Montréal, il est cependant sûr que les niveaux ne pouvaient pas baisser plus bas que les niveaux actuels.

En résumé, le modèle d'émersion revue par Parent et autres (1985), indique que l'aire d'étude était déjà totalement émergée vers 8 000 ans AA. Les rapides du Cap-Saint-Jacques, ainsi que les rapides de Sainte-Anne, à la pointe sud-ouest de l'île, avaient commencé à se manifester, puisque le niveau de base, en équilibre avec le niveau marin, se situait alors aux pieds des rapides de Lachine. Les données provenant de la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent témoignent cependant d'un taux d'émersion plus rapide qui pourrait vieillir de quelques siècles l'émersion de l'aire d'étude et la possibilité de l'occurrence des occupations humaines. Ne disposant pas de courbe d'émersion fiable pour la région de Montréal, il est nécessaire d'extrapoler en tenant compte de l'ensemble des données ; nous posons donc l'hypothèse que les plus hauts sommets de l'aire d'étude (au-dessus de 30 m) auraient pu commencer à émerger avant 9 000 ans AA.

### 3.3 Évolution du climat et couvert végétal

Le tableau 1 constitue un sommaire de l'évolution du climat et du couvert végétal du sud du Québec. Les données pour le climat proviennent de Muller et autres (2003), alors que les données sur l'évolution de la végétation sont tirées de deux études de Richard (1985 et 1995). Les chronologies de l'évolution du climat s'appuient sur des dates calibrées, alors que la chronologie pour la végétation repose sur des dates conventionnelles.

L'aire d'étude a commencé à émerger alors que le climat de la plaine de Montréal était plus sec qu'aujourd'hui, et en transition vers une température optimum atteinte vers 8 000 ans AA, cet optimum ayant cependant été précédé d'une légère baisse des températures entre 9 000 et 8 250 ans AA. Par la suite, le climat s'est refroidi légèrement avec des fluctuations des niveaux d'humidité et des variations entre les moyennes d'été et d'hiver. À partir de 4 500 ans AA, une tendance générale vers un refroidissement s'est installée.

Lorsque l'aire d'étude a commencé à émerger, le couvert végétal des littoraux déjà émergés correspondait à la sapinière à bouleau blanc qui commençait à laisser de plus en plus de place aux feuillus. Vers 8 000 ans AA, l'érable prend de plus en plus de place dans la composition de ces forêts, en association avec le bouleau jaune.

Actuellement, l'aire d'étude fait partie du domaine climacique de l'Érablière à caryer. Les reconstitutions paléophytogéographiques montrent que cette combinaison est présente depuis au moins 6 000 ans (Richard 1995). Lajoie et Baril (1956) donnent une liste des espèces qui composent la forêt dans la plaine de Montréal et qui devaient se rencontrer dans l'aire d'étude : l'érable à sucre, le hêtre, le frêne d'Amérique, le tilleul, l'ostryer et des espèces plus australes comme le noyer cendré, divers cayers, le chêne blanc.

Tableau 1 - Sommaire de l'évolution du climat et de la végétation

Âge AA calibré	Équivalences en âge AA conventionnel	Climat (dates AA calibrées)	Végétation (dates AA conventionnelles)
14 000 - 11 500		Les eaux froides des lacs proglaciaires et de la mer induisent de mauvaises conditions climatiques avec des températures plus froides qu'aujourd'hui (-3,7 ±0,9°C). Vers 12 500 : augmentation des températures.	Désert périglaciaire.
11 500 - 10 500		Température légèrement plus froide (1,7°C) qu'aujourd'hui.	Installation d'une toundra éparsée, suivie d'une phase herbeuse et arbustive.
10 500 - 4 500	10 440 = 9 280 9 440 = 8 460  6 370 = 5 600 4 700 = 4 160	Réchauffement du climat marqué par l'expansion du pin ( <i>Pinus strobus</i> ). 10 000-7 000 : faible pluviosité annuelle ; période plus sèche résulterait d'une insolation estivale plus forte qu'aujourd'hui. 9 000-8 250 : légère baisse des températures. Autour de 9 000 ans AA : étés deviennent plus humides. Après 8 250 : température au-dessus des valeurs modernes. Entre 8 000 et 7 000 : étés plus humides. 7 000 à 5 000 : précipitations annuelles augmentent. 5 000 à 3 000 : phase plus sèche ; cette aridité affecterait plus la saison hivernale que la saison de croissance.	Vers 10 800 : les pessières occupent la marge sud-est de la Mer de Champlain. Ces formations feront place à la sapinière à bouleau blanc (vers 9 500). Après 9 500, les paysages conifériens commencent à se diversifier pour laisser de plus en plus de place aux feuillus.  6 000 est une date charnière entre une période antérieure de changements et une stabilisation relative des essences formant les domaines forestiers actuels (Richard, 1995 : 130).
4 500 - 0	3 700 = 3 460	Refroidissement du climat, particulièrement du climat estival et augmentation des températures hivernales. 3 500 à aujourd'hui : augmentation des précipitations.	

## 4 OCCUPATION AMÉRINDIENNE

### 4.1 Amérindiens à la période préhistorique (12 000 à 450 ans AA)

Sur le territoire québécois, les sites préhistoriques sont révélés, dans une très forte proportion, par des restes de campements enfouis à faible profondeur, soit généralement à moins de 30 cm sous la surface du sol. Ceux-ci se présentent sous la forme de composantes d'habitations – foyers, fosses, dépotoirs, traces de piquets, d'artéfacts – pointes, couteaux, grattoirs, perçoirs, contenant céramiques, etc., de déchets témoignant des activités réalisées sur les sites – restes animaux, végétaux et lithiques. D'autres lieux traduisent explicitement l'exploitation de la matière première – extraction de la pierre dans des affleurements rocheux, prélèvement de l'argile pour la fabrication de céramique, ou des activités à caractère rituel – sépultures, parois rocheuses peintes ou gravées.

Le caractère fugace des traces laissées sur le territoire s'explique d'une part en raison d'un mode de vie nomade caractérisant la plupart des sociétés amérindiennes du Québec et parce que les structures d'habitation ont été érigées à partir de matériaux hautement dégradables, comme le bois et le cuir. La présence amérindienne ancienne sur le territoire est révélée par la répartition spatiale des traces laissées dans le sol surtout par des artéfacts non dégradables comme des outils et des déchets de taille de la pierre, des tessons céramiques, des restes osseux carbonisés et par des structures (foyers, cercles de tentes, caches, etc.).

Les archéologues divisent la préhistoire en trois grandes périodes (Paléoindien, Archaïque et Sylvicole), redivisées en différentes périodes, traditions ou phases (tableau 2). L'attribution d'un site archéologique à une période donnée se fait généralement à l'aide de correspondances typologiques réalisées à l'aide d'artéfacts aux formes diagnostiques. On dira alors à partir de la forme, de son style ou de sa décoration qu'un objet est diagnostique d'une période ou d'une tradition archéologique<sup>1</sup>. Toute matière organique carbonisée à l'occasion de l'occupation d'un site peut être ensuite utilisée pour en tirer des datations absolues, le plus souvent par la méthode du radiocarbone.

---

1 Il faut souligner toutefois que les manifestations d'une tradition culturelle donnée dans un site archéologique ne sous-entendent pas nécessairement la présence d'individus affiliés à cette tradition, car les objets et les idées peuvent traverser de vastes espaces et franchir des frontières culturelles sans que leurs auteurs n'aient eu à se déplacer.

Tableau 2 - Schématisation de la préhistoire de la vallée du Saint-Laurent

Période	Chronologie	Phase ou tradition archéologique	Mode de subsistance	Schéma d'établissement	Culture matérielle
Paléoindien ancien	12 000-10 000 ans AA	Michaud-Neponset/Parkhill	Vraisemblablement adapté à un environnement périglaciaire et axé sur la poursuite de grands mammifères terrestres, mais toujours ouvert sur l'ensemble des ressources animales et végétales disponibles.	Groupes nomades s'établissant temporairement sur des berges reliques de lacs proglaciaires ou des mers de Champlain et de Goldthwait. Endroits aujourd'hui surélevés, collines, drumlins, paléoterrasses, monticules.	Pointes lancéolées à camelure, bifaces, grattoirs à fronts épais, vastringues. Matériaux privilégiés : cherts fins et rhyolites.
Paléoindien récent	10 000-8 000 ans AA	Plano	Vraisemblablement orienté vers l'exploitation d'environnements en marge du Saint-Laurent, en fonction de la disponibilité des espèces animales.	Groupes nomades s'établissant temporairement sur de vastes replats sablonneux formant alors des hauts de plages encore actives ou des espaces surplombant le fleuve.	Pointes lancéolées à retouches parallèles, bifaces, perçoirs. Matériaux privilégiés : cherts fins.
Archaïque ancien	8 000-7 000 ans AA	Archaïque du Golfe du Maine	Une seule occurrence témoignant de l'exploitation du phoque.	Groupes nomades choisissant des replats bien drainés en bordure du Saint-Laurent et de ses principaux affluents, selon la configuration du rivage à l'époque.	Petits grattoirs épais sur éclat, pièces esquillées, gouges à camelure complète, rares pointes, généralement à base pédonculée. Matériaux privilégiés : quartz cristallins, basalte.
Archaïque moyen	7 000-5 500 ans AA	Stark-Neville	Non encore documenté formellement par l'archéologie, mais probablement adapté aux ressources de milieu fluvial, riverain et lacustre, tout en favorisant la chasse aux grands mammifères terrestres et certains mammifères marins.	Les rares occurrences traduisent une installation de petits groupes sur les hauteurs, le long de la Côte-Nord du Saint-Laurent ou en Estrie, sur les berges de lacs aux configurations semblables à celles rencontrées aujourd'hui.	Bifaces, pointes lancéolées à base pédonculée, vastringues. Matériaux privilégiés : métaquartzites, quartz laiteux, rhyolite, basalte.
Archaïque récent	5 500-3 000 ans AA	Laurentien et post-laurentien	Exploitation généralisée, selon la disponibilité des ressources. Emphase sur la pêche.	Campements temporaires le long des lacs, rivières et fleuve. Généralement associés à un haut de plage actif (certains emplacements sont aujourd'hui associés à une paléoterrasse). Premières manifestations éloquentes de rites funéraires, en l'occurrence par crémation.	Outillage lithique taillé et poli très varié, soit pointes à pédoncule et encoches, grattoirs unifaciaux, perçoirs, pièces esquillées, affûtoirs, couteaux semi-circulaires, gouges, haches, herminettes, poids de filet. Matériaux privilégiés : cherts fins, quartz, cornéenne des Montérégies, schistes, etc. Outillage varié en cuivre, soit pointes, couteaux, alènes, haches, éléments décoratifs. Outillage sur os, soit dents de rongeurs modifiées, poinçons, etc.
Sylvicole inférieur	3 000-2 400 ans AA	Meadowood	Exploitation généralisée, selon la disponibilité des ressources.	Campements temporaires le long des lacs, rivières et fleuve. Généralement associés à un haut de plage actif (certains emplacements sont aujourd'hui associés à une paléoterrasse). Espaces funéraires distincts, mais parfois à même les lieux d'habitation ou d'activités. Complexe funéraire élaboré, par crémation surtout.	Outillage lithique dominé par une industrie de taille sur lames bifaciales désquellées soit tirées des pointes, grattoirs, perçoirs et couteaux. Gorgerns et pierres aviformes sur pierres polies. Matériaux privilégiés : chert Onondaga et pierres à grains grossiers. Premières occurrences de contenants façonnés en stéatite, puis en terre cuite.

Période	Chronologie	Phase ou tradition archéologique	Mode de subsistance	Schéma d'établissement	Culture matérielle
Sylvicole moyen ancien	2 400- 1 500 ans AA	Pointe Pépinsule et Middlesex	Exploitation généralisée, selon la disponibilité des ressources.	Campements temporaires le long des lacs, rivières et fleuve. Généralement associés à un haut de plage actif.	Outillage lithique dominé par une industrie sur pierre taillée. Les éléments les plus caractéristiques consistent en pointes de projectile à encoches en coin ou latérales. Matériaux privilégiés : chert Onondaga et autres cherts fins, jaspe, etc. La production céramique est abondante et caractérisée par une poterie sans parement, décorée d'empreintes de forme ondulante couvrant la totalité de la paroi extérieure. Utilisation de pipes à plate-forme généralement façonnées à partir de stéatite.
Sylvicole moyen tardif	1 500- 1 000 ans AA	Melocheville	Exploitation généralisée, selon la disponibilité des ressources.	Campements semi-sédentaires, connus le long de rivières importantes et du fleuve Saint-Laurent. Généralement associés à des replats localisés en bordure immédiate de cours d'eau. Espaces funéraires encore non documentés.	Outillage lithique dominé par une industrie sur pierre taillée. Les éléments les plus caractéristiques consistent en petites pointes de projectile en forme de triangle isocèle. Matériaux privilégiés : chert Onondaga, cherts fins, etc. La production céramique est abondante et caractérisée par une poterie généralement surmontée d'un parement décoré d'empreintes à la cordelette, assorties de punctuations formant une bosse sur la paroi intérieure du vase. Premières occurrences de pipes en terre cuite et de vases juvéniles.
Sylvicole supérieur ancien	1 000 à 650 ans AA	Saint-Maurice	Exploitation généralisée, selon la disponibilité des ressources.	Campements semi-sédentaires, connus le long de rivières importantes et du fleuve Saint-Laurent. Généralement associés à des replats localisés en bordure immédiate de cours d'eau. Espaces funéraires encore non documentés.	Outillage lithique dominé par une industrie sur pierre taillée. Les éléments les plus caractéristiques consistent en petites pointes de projectile en forme de triangle isocèle. Matériaux privilégiés : chert Onondaga, cherts fins, etc. La production céramique est abondante et caractérisée par une poterie avec parement, décorée de fines empreintes à la cordelette ou avec parement modelé à partir d'une bande appliquée et décorée d'incisions.
Sylvicole supérieur récent	650- 450 ans AA	Iroquoiens du Saint-Laurent	Production de nourriture (maïs, courge, tourmesol) complétée par la chasse et la pêche.	Campements permanents (occupés de 10 à 20 ans) composés de 2 à 20 maisons-longues, parfois ceinturés de palissades et placés sur des replats sablonneux ou des crêtes morainiques en retrait de l'artère fluviale. Petits établissements connus le long de rivières et témoignant d'une exploitation axée sur les ressources halieutiques. Quelques sépultures enregistrées sous les planchers d'habitation.	Outillage lithique peu développé et comportant des petites pointes triangulaires et des petites haches en pierre polie. La production céramique est abondante et définit un style régional très net. Les contenants en terre cuite montrent un col élargi surmonté d'un parement décoré de motifs géométriques complexes jumelés à des punctuations annulaires et des séries d'encoches. D'autres objets céramiques s'ajoutent à la poterie, soit les pipes, les perles et les jetons de jeu. L'outillage sur os est représenté par des incisives de castor servant à travailler le bois, des poinçons, des hameçons, des harpons, des spatules, des aiguilles à tatter ou pour tresser, des pousoirs en andouiller et des phalanges percées utilisées dans le jeu de bilboquet.

#### 4.1.1 Période du Paléoindien (12 000 - 8 000 ans AA)

Les plus anciennes manifestations humaines connues dans le Haut-Saint-Laurent remontent à la seconde moitié de la période paléoindienne (10 000 à 8 000 ans AA). Elles ont été révélées par la découverte, sur l'île Thompson (BgFp-2), de pointes de projectiles de forme lancéolée et taillées à l'aide de retouches parallèles (Ritchie, 1980 : 18). Ces pointes de type *Plano* représentent une signature caractéristique de populations amérindiennes originaires des Prairies et qui se seraient déployées dans toute la vallée du Saint-Laurent, jusqu'en Gaspésie. On trouve d'ailleurs dans cette région occidentale du Québec, une concentration importante de leurs sites (Benmouyal, 1987 ; Chalifoux, 1999 ; Chapdelaine, 1994 ; Dumais, 2000 ; Pintal, 2006).

#### 4.1.2 Période de l'Archaïque (8 000 - 3 000 ans AA)

Les deux premiers millénaires de la période de l'Archaïque n'ont pas encore été documentés pour la région étudiée et ceci ne relève pas, comme ailleurs en aval du Saint-Laurent, de variations significatives du niveau du fleuve susceptibles d'avoir effacé ou submergé les sites archéologiques. Le seul indice d'une présence humaine au cours de cette longue période est issu d'une datation au radiocarbone de  $6\ 660 \pm 145$  ans AA (non calibrée) réalisée à partir de restes humains provenant de la composante préhistorique du site de Coteau-du-Lac (BhFn-1) (Marois, 1987).

Les deux derniers millénaires de la période de l'Archaïque marquent vraisemblablement les débuts d'une implantation graduelle, mais soutenue de populations amérindiennes dans la région. Quatre sites remontant à cette période ont été découverts dans le secteur des rapides de Soulanges dont le plus important est situé à Coteau-du-Lac (BhFn-1), à l'embouchure de la rivière Delisle (Marois, 1987). Accompagnés de plusieurs offrandes façonnées dans la pierre et l'os, deux individus y ont été inhumés il y a environ 5 000 ans, comme l'indique une datation au radiocarbone de  $4\ 895 \pm 80$  ans AA.

D'autres sites, localisés en bordure de rapides et comportant également des sépultures, sont connus sur les Îles Morrison (BkGg-12) et aux Allumettes (BkGg-11), le long de la rivière des Outaouais (Clermont et Chapdelaine, 1998, Clermont et autres, 2003). La municipalité de Beauharnois a conservé d'importantes manifestations de cette époque sur le site de la Pointe-du-Buisson (BgFl-1), un gisement classé par le ministère de la Culture et des Communications (Clermont et Chapdelaine, 1982 ; Plourde, 1987). Située vis-à-vis la décharge du lac Saint-François, l'île Beaujeu (BhFn-7) renfermait entre autres une sépulture de chien datée de la période de l'Archaïque laurentien (5 500 - 4 200 ans AA) (Piérard et autres, 1987).

La culture matérielle des « Archaiques laurentiens » comprend une variété d'outils en pierre taillée, dont les pointes à encoches en coin de type *Brewerton* et *Otter Creek* qui constituent les principaux fossiles directeurs (Clermont et Chapdelaine, 1982). Dans la catégorie des objets fabriqués par polissage, on reconnaît des pointes de projectile pédonculées et de longues tiges pointues appelées baïonnettes, plusieurs types de gouges, de haches et des herminettes, des pierres à cupules, des affloirs, des meules, des pendentifs et des objets piriformes (Clermont, 1987). Les objets de mouture, telles les meules, attestent la transformation de matières végétales pour la consommation. Les objets en cuivre sont abondants et la présence de pépites sur certains sites suppose une transformation sur place de ce métal provenant du nord des Grands-Lacs.

La fin de la période de l'Archaique, désignée par le terme postlaurentien (4 200 - 3 000 ans AA), est également reconnue dans la région à travers des composantes répertoriées entre Long Sault et la pointe des Cascades, soit dans les îles de Coteau-du-Lac (BhFn-7 sur l'île Beaujeu et BhFn-25 sur l'île Léonard) (Arkéos inc., 1992), ainsi qu'à la Pointe-du-Buisson (Clermont et Chapdelaine, 1982, Plourde, 1987). L'attirail de chasse des populations est alors dominé par des petites pointes pédonculées (tradition *Lamoka*) fabriquées en cornéenne du mont Royal et remplacées, vers 3 600 ans AA, par des objets nettement plus volumineux (tradition *Susquehanna*). Cette permutation technologique pourrait signifier l'adoption de modèles venus du sud (Clermont et Chapdelaine, 1982 : 56) favorisant l'utilisation de larges couteaux ou pointes de type *Snook Kill* et *Genesee* vraisemblablement destinés à la fabrication d'objets de pêche tels que des pesées, des harpons et hameçons (Custer, 1984 : 40). L'époque comprise entre 3 600 et 3 000 ans AA marquerait ainsi l'émergence d'une adaptation spécifique aux ressources ichthyennes (Clermont, 1984 : 22).

#### 4.1.3 Période du Sylvicole (3 000 - 450 ans AA)

L'adoption de la poterie par les groupes méridionaux du Québec marque le début de la période du Sylvicole, mais ne sous-entend ni l'arrivée de nouvelles populations, ni un changement marqué de l'économie de subsistance (Clermont, 1996 ; Wright, 1980). Les recherches menées dans le sud-ouest québécois confirment plutôt une continuité culturelle et biologique entre les groupes de la fin de l'Archaique et du début du Sylvicole (Chrétien, 1995).

Dans le Québec méridional, le Sylvicole est divisé en trois périodes, soit le Sylvicole inférieur, le Sylvicole moyen et le Sylvicole supérieur.

### LE SYLVICOLE INFÉRIEUR (3 000 - 2 400 ANS AA)

Outre l'adoption de la poterie, dont l'évolution à travers le temps sera marquée par des transformations relativement lentes et continues des techniques et des formes (Chapdelaine, 1990), cette période est marquée par l'adhésion massive à une nouvelle technologie de taille appelée *Meadowood* et associée à un matériau lithique dominant : le chert *Onondaga*. L'usage du tabac, l'utilisation de nouveaux instruments de pierre polie (gorgerins, pierres aviformes, pipes tubulaires), d'ornements de cuivre, et la pratique de comportements funéraires très élaborés marquent également cette période (Clermont, 1978, 1990).

La tradition *Meadowood* rayonne dans la région étudiée et se reconnaît à la production de petites lames bifaciales vraisemblablement produites par une classe d'artisans spécialisés. Ces objets devaient servir de support à la fabrication de tous les autres types d'outils (Chrétien, 1995). De telles lames composent l'essentiel du mobilier funéraire associé à des crémations, elles-mêmes réalisées le plus souvent sur des emplacements surélevés et dominant un cours d'eau important. Les sépultures contiennent également des pointes triangulaires, des grattoirs, des forets, des barres de pierre polie, des perles de cuivre ovoïdes ou rondes et plus rarement de la poterie. Dans plusieurs cas, les ossements des défunts ont été préalablement brûlés sur un brasier ardent et replacés pêle-mêle dans une fosse parsemée d'ocre rouge, puis recouverte de dalles de pierre (Chrétien, 1995 ; Clermont, 1978).

Les vases trouvés sur les sites du Sylvicole inférieur sont épais, leur pâte est grossièrement dégraissée et modelée à l'aide de colombins liés entre eux par l'utilisation d'un battoir recouvert de fibres et appliqué sur les parois intérieure et extérieure (type *Vinette I*). Ces contenants ne devaient servir qu'à la cuisson ou à l'entreposage des aliments (Chapdelaine, 1989a). Le mode de subsistance des populations adhérant à la sphère d'interactions *Meadowood* est encore très peu connu et seul un site localisé à Saint-Nicolas permet de le documenter (Chrétien, 1994). Les groupes rattachés à la tradition *Meadowood* ont laissé la trace de leur passage dans les îles de Coteau-du-Lac, à la Pointe-des-Cascades à la Pointe-du-Buisson.

### LE SYLVICOLE MOYEN (2 400 - 1 000 ANS AA)

Cette période englobe deux épisodes, soit le Sylvicole moyen ancien (2 400 - 1 500 ans AA) et le Sylvicole moyen tardif (1 500 - 1 000 ans AA).

Dans le sud-ouest du Québec, les sites du Sylvicole moyen ancien sont aisément identifiables à partir d'une poterie sans parement décorée d'empreintes de forme ondulante couvrant la totalité de la

paroi extérieure (Chapdelaine, 1995). Pratiquée sur l'ensemble du Nord-Est américain, cette manière de faire constitue en quelque sorte le pendant de la tradition *Meadowood* qui est à l'origine d'une standardisation de la production lithique à une très vaste échelle. Les poteries de forme fuselée, dont la capacité ne devait pas dépasser 10 litres (Chapdelaine, 1989b), étaient particulièrement bien adaptées à la lente cuisson des viandes (Trigger, 1990). Ces contenants s'intégrèrent complètement au mode de vie des populations du Québec méridional et furent utilisés quotidiennement, même si les groupes conservèrent un mode de vie à caractère nomade (Chapdelaine, 1989a).

Les sites de Pointe-du-Buisson (BgFl-1), à Beauharnois (Clermont et Chadelaine, 1982) et du parc d'Oka (BiFm-1) (Chapdelaine, 1992) renferment d'ailleurs les collections céramiques du Sylvicole moyen ancien les plus importantes. Et à ces sites, peuvent être associées une vingtaine d'autres manifestations répertoriées dans le secteur des rapides de Soulanges.

Mentionnons finalement que le Sylvicole moyen ancien fut marqué par l'existence d'une tradition funéraire nommée *Middlesex* et caractérisée par l'absence de crémation, la présence de gorgerins d'ardoise polie, de pipes tubulaires, d'herminettes et de colliers de perles de cuivre cylindriques. Un tertre funéraire érigé à l'île Saint-Bernard, à l'embouchure de la rivière Châteauguay, pourrait illustrer cette tradition, mais toute trace en serait aujourd'hui disparue (Clermont, 1990).

L'épisode du Sylvicole moyen tardif est défini à partir de styles céramiques plus régionaux qui sont clairement illustrés sur le site de Pointe-du-Buisson (Chapdelaine, 1990 ; Gates Saint-Pierre, 2003). Ce site, comme d'autres localisés autour du lac Saint-François (Gates Saint-Pierre, 1999), évoque un mode de vie semi-sédentaire axé sur les ressources halieutiques. Le style céramique est alors caractérisé par un décor comportant des empreintes à la cordelette, des empreintes dentelées et des points individualisés produisant des bosses sur la paroi intérieure des poteries (Gates Saint-Pierre, 2003). La persistance, pendant près de 500 ans, de cette production céramique<sup>2</sup> relativement homogène traduit de manière certaine l'existence d'une stase technologique baptisée tradition « Melocheville » et qui se démarque des productions contemporaines rattachées aux phases *Kipp Island* et *Hunter's Home* (état de New York) ou à la tradition *Sandbanks* (Ontario) (Gates Saint-Pierre, 1999 : 185). L'outillage lithique ne fut toutefois pas touché par ce vent novateur et les tailleurs de pierre adoptèrent les pointes à encoches ou de forme pentagonale de type *Jack's Reef* et les pointes de type *Port Maitland* et *Long Bay* fabriquées à travers le Nord-Est américain (Gates Saint-Pierre, 2003).

---

2 Les fragments de poterie du Sylvicole moyen tardif récoltés sur la Pointe-du-Buisson constituent la plus grande collection céramique connue dans le Nord-Est américain pour cette période.

Sur le site de Pointe-du-Buisson, les fouilles y ont révélé la présence de six dépotoirs (Cossette, 2000). L'étude diachronique de ces structures a d'ailleurs fait ressortir la très grande stabilité des stratégies d'exploitation tout au long de cette période qui précéda l'adoption graduelle d'une économie basée sur l'horticulture. Ces stratégies, qui accordaient une large place aux ressources halieutiques, assurèrent non seulement la subsistance de nombreuses familles sur les lieux, mais permirent également la constitution de réserves alimentaires favorisant une extension des séjours. Il est possible que vers la fin de cette époque, les populations locales avaient accès aux cultigènes (maïs, courge, tournesol) grâce aux contacts qu'elles entretenaient avec leurs voisins du sud, sans toutefois se consacrer à la production de nourriture. L'horticulture fut adoptée un peu plus tard, soit vers 1 000 ans AA, mais n'allait être pratiquée de façon intensive qu'à partir de 650 ans AA, ailleurs, sur des terres plus propices. On peut suggérer ainsi que chez les groupes qui ont occupé la Pointe-du-Buisson, la semi-sédentarisation fut une condition préalable à la pratique de l'horticulture, et non l'inverse (Chapdelaine, 1993 : 173).

#### LE SYLVICOLE SUPÉRIEUR (1 000 - 450 ANS AA)

L'archéologie permet de découper cette période en deux épisodes distincts, soit le Sylvicole supérieur ancien et le Sylvicole supérieur récent. La première phase (1 000 à 650 ans AA) est surtout connue par une production céramique où dominent les décors réalisés à l'empreinte à la cordelette (Chapdelaine, 1995 ; Clermont, 1995). Il s'agit d'une vague stylistique issue de l'État de New York qui s'atténuera toutefois après un siècle d'existence et permettra, vers 800 ans AA, l'émergence d'un style propre à la vallée du Saint-Laurent et connu sous le nom de tradition « Saint-Maurice ». On y constate une haute incidence de vases dont le parement est construit à partir d'une bande appliquée qui est souvent décorée d'empreintes linéaires ou d'incisions (Morin, 1998). Cette période marque le prélude à l'agriculture qui se répandra d'ouest en est, jusque dans la région de Québec. Outre le site de Pointe-du-Buisson, les données sur cette période sont à peu près inexistantes dans la région d'étude.

La seconde phase du Sylvicole supérieur récent (650 à 450 ans AA) est marquée par une révolution du mode de vie des populations du Haut Saint-Laurent qui se sédentarisent et pratiquent la culture du maïs, de la courge et du tournesol dans des cultures sur brûlis. Les populations d'allégeance iroquoise se regroupent dans des agglomérations plus ou moins vastes, comme à Saint-Anicet, dans le bassin de la rivière La Guerre qui se déverse dans le lac Saint-François (Clermont et Gagné, 2004 ; Pendergast, 1966, 1969, 1974, 1981) ou à Hochelaga ou Tutonaguy situés au pied du mont Royal (Trigger, 1969). Dans l'axe du Saint-Laurent, les villages positionnés en retrait de l'artère fluviale regroupaient des maisons larges de 6 à 7 m et alignant plusieurs foyers accompagnés de fosses (Clermont et Chapdelaine, 1983 ; Clermont et Gagné, 2004). Des dépotoirs étaient souvent

aménagés à même une pente tout près des maisons et un cimetière était généralement localisé à l'extérieur du village (Chapdelaine, 1989a). Aux sites villageois, étaient rattachés des camps de pêche comme à la Pointe-du-Buisson sur lequel des Iroquoiens érigèrent deux huttes autour desquelles fut fabriquée de la poterie (Girouard, 1975).

Les objets céramiques sont parés d'une décoration complexe qui définit un style régional très net (Chapdelaine, 1991). Les contenants en terre cuite affichent une panse globulaire et un col étranglé surmonté d'un parement bien dégagé et ornementé de crestellations. Le parement est décoré d'un motif géométrique variable formant des combinaisons complexes jumelées à des ponctuations annulaires et des séries d'encoches (Clermont, 1995). Les vases les plus spectaculaires sont décorés de figures humaines stylisées alors que d'autres arborent des motifs rappelant la forme d'un épi de maïs ou d'une échelle (Chapdelaine, 1991). D'autres objets fabriqués en céramique s'ajoutent à la poterie, soit les pipes, les perles et les jetons de jeu. L'outillage lithique est plutôt rare et semble compensé par l'utilisation d'ossements animaux. Les incisives de castor servaient précisément à travailler le bois. À partir de l'os, on fabriquait également des poinçons, des hameçons, des harpons, des spatules, des aiguilles à tatouer ou pour tresser, des manches ou des poussoirs en andouiller et des phalanges percées utilisées dans le jeu de bilboquet (Chapdelaine, 1989a).

Les sépultures étaient marquées par la rareté d'offrandes, ce qui traduirait une baisse marquée du ritualisme funéraire par rapport aux groupes de l'Archaique supérieur et du Sylvicole inférieur et moyen. Il se peut que la promiscuité vécue à l'intérieur des villages ait réduit le besoin de solidarité exprimé à travers les rites funéraires lors des périodes précédentes (Trigger, 1990).

## **4.2 Amérindiens à la période historique (450 ans AA à aujourd'hui)**

Nous avons vu que la région dans laquelle s'intègre le territoire à l'étude était fréquentée, et cela, d'une manière relativement continue, depuis au moins huit millénaires avant l'arrivée des premiers Européens dans la vallée du Saint-Laurent. À partir des débuts de la période historique, la cohabitation entre Amérindiens et nouveaux arrivants Européens entraîne de profonds changements. Nous divisons arbitrairement la période historique en trois épisodes selon les particularités des présences autochtones. Il s'agit des périodes de 1535 à 1603, de 1603 à 1667 et de 1667 à aujourd'hui.

### **4.2.1 Période 1535 à 1603**

Le navigateur malouin Jacques Cartier fut le premier Européen à consigner des informations au sujet des Amérindiens vivant dans la vallée du Saint-Laurent. En 1535, il y décrit en plusieurs villages iroquoiens implantés en bordure du fleuve à partir de Québec vers Montréal où, arrivé le 2 octobre,

il visite le village de Hochelaga localisé au pied de la montagne. Du sommet du mont Royal, Cartier est le premier Européen à rapporter une description d'une partie du territoire des Hochelagiens :

*«... voyons icelluy fleuve tant que l'on pouvoit regarder grant large et spacieux lequel alloit au surouaist et passoit par aupres de trois belles montagnes rondes que nous voyons et estimyons qu'elles estoient à environ quinze lieues de nous. Et nous fut dict et montré par signes par les troys hommes qui estoient presens qu'il y avoit troys ytieulx saultz d'eau audit fleuve comme celuy où estoient nosdites barques; mais nous ne peusmes entendre quelle distance il y avoit entre l'un et l'autre. Et puy nous monstroient que les dits saultz passez l'on pouvoit naviguer plus de troys lunes par le ditfleuve.» (Bideaux, 1986 : 156).*

Tout au cours de son voyage en remontant le fleuve, Cartier constate une certaine homogénéité culturelle parmi les différents villages établis sur les terrasses riveraines. À l'instar des Iroquoiens de la fin du Sylvicole supérieur, les Iroquoiens du Saint-Laurent de la période historique pratiquaient le même mode de vie axé en grande partie sur l'horticulture, avec aussi des compléments tirés de la chasse, de la pêche et de la cueillette. Les champs de maïs, courges, haricots, tournesol et tabac étaient entretenus à proximité des villages, parfois palissadés, où se dressait une agglomération de *maisons-longues*. Par exemple, le village de Hochelaga à Montréal comprenait une cinquantaine d'habitations, une triple palissade et une population estimée à 1 500 habitants, ce qui le place au rang des villages Iroquoiens les plus importants de la période historique (Pendergast et Trigger, 1972 : 15) et environ 600 acres de champs cultivés autour du village pouvaient combler 75 % des besoins alimentaires (Clermont, 1984 : 21 ; Delâge, 1985 : 62).

Au-delà des espaces domestiques des Hochelagiens, le territoire d'exploitation pour la chasse et la pêche s'étendait sur environ 1 500 km<sup>2</sup> à 3 500 km<sup>2</sup> et englobait toute la vallée du Saint-Laurent entre la rivière Richelieu et le lac Saint-François. La pêche devait compter pour environ 15 % de leurs besoins alimentaires et par conséquent, le fleuve constituait un réservoir d'approvisionnement majeur. Notons d'ailleurs qu'aujourd'hui les eaux du lac des Deux Montagnes contiennent un nombre important d'espèces de poisson et les battures qui bordent ses rives et ses îles sont peuplées par une centaine d'espèces d'oiseaux.

Comme leurs prédécesseurs des périodes Archaique et Sylvicole, les Hochelagiens ont certainement exploité la région du lac des Deux Montagnes au cours de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Il est probable que le secteur ait constitué approximativement la limite nord-ouest de la province d'Hochelaga (figure 3). Il n'est cependant pas exclu que d'autres groupes aient exploité

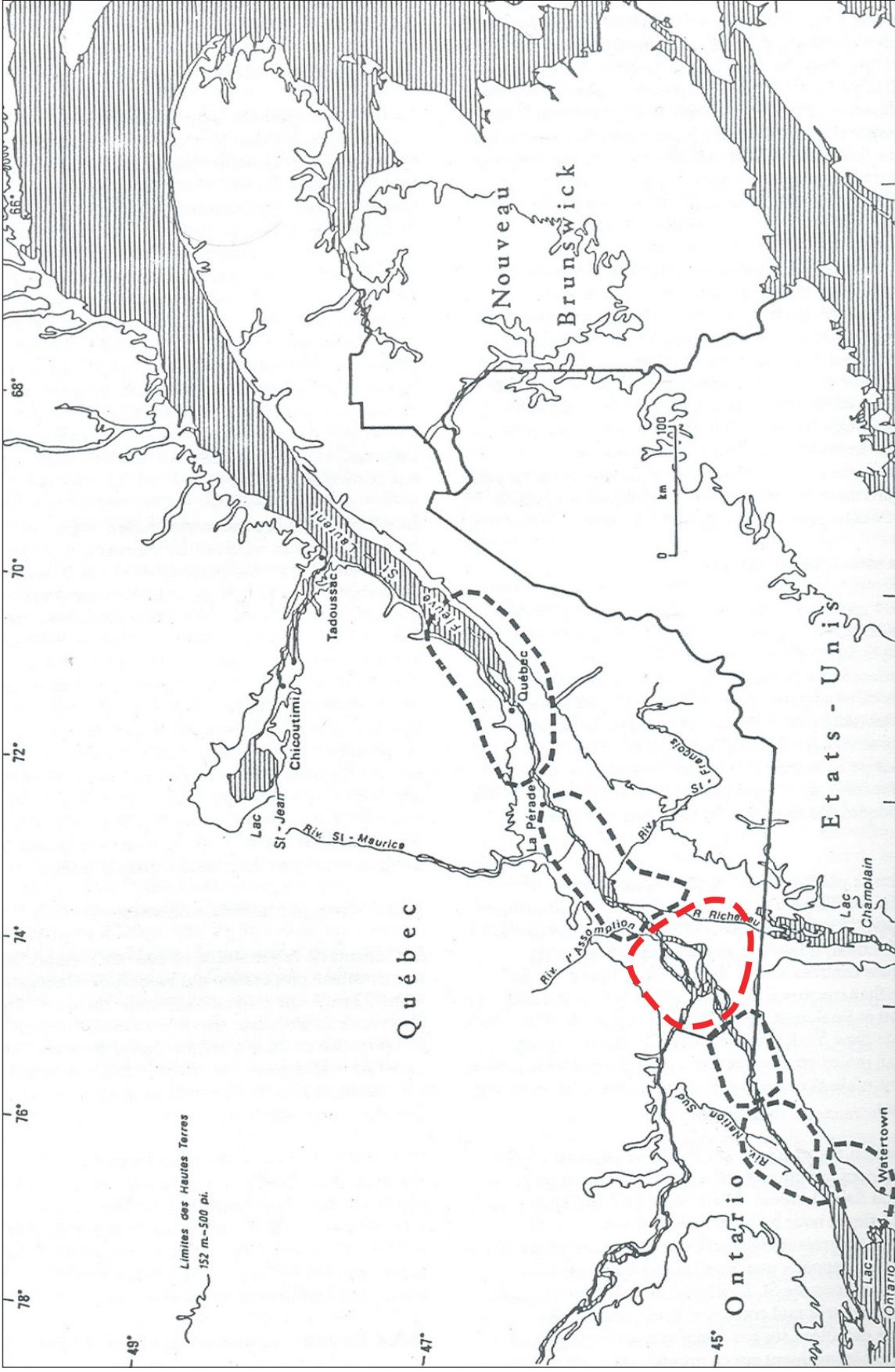


Figure 3 - Localisation de la province d'Hochelaga (tiré de Chapdelaine, 1989a : 258)

ponctuellement la région lors de brefs passages. Le fleuve Saint-Laurent et la rivière des Outaouais devaient en effet constituer des axes principaux de communication, de commerce et de guerre. Les relations des Jésuites en offrent plusieurs exemples et les Algonquiens de la basse vallée de l'Outaouais, les Iroquoïens de la haute vallée du Saint-Laurent ou ceux de l'état de New York seraient alors les plus susceptibles d'avoir profité des ressources du fleuve (Thwaites, 1896-1901 : 300-312).

La visite de Cartier à Hochelaga en 1535 se terminera à la hauteur des rapides de Lachine et aucune exploration plus en amont ne sera effectuée avant les voyages de Samuel de Champlain, en 1603.

#### 4.2.2 Période 1603-1667

Après la description des environs de Montréal par Cartier en 1535, ce sont les chroniques de Champlain qui livrent désormais un portrait des Amérindiens de la région. En 1603, Champlain relate que, de Kingston à Trois-Rivières, les anciens territoires des Iroquoïens du Saint-Laurent sont entièrement dépeuplés. Seuls les guerriers des nations voisines parcourent ces territoires pour se rendre commercer avec les Français ou pour aller faire la guerre aux ennemis. La région de Montréal est inhabitée, là où « ... *autrefois des sauvages y ont labouré, ..., ils les ont quittées pour les guerres ordinaires qu'ils y avoient, ..., les Yroquois estoient toujours sur le chemin...* » (Giguère, 1973 : 242-243). C'est une grande partie du Saint-Laurent qui est alors inoccupée et ses principaux affluents ne sont plus désormais que des routes de guerre pour les Algonquins, les Montagnais, les Hurons et les Iroquois. Dans les années 1640, les conflits prennent une dimension sans précédent. La dépendance de plus en plus grande des Iroquois vis-à-vis des produits européens entraîne une surexploitation du milieu et une diminution dramatique du castor sur leurs territoires (Delâge, 1985 : 140). En conséquence, ces derniers accentuent les raids, non plus seulement sur le fleuve, mais de plus en plus à l'intérieur des territoires algonquins et hurons :

*« Les Iroquois (...) nous tiennent resserez de si près on ne peut aller à la chasse, ny à la pêche, qu'en crainte d'estre tué, ou pris de ces coquins-là et même on ne peut labourer les champs, et encore bien moins faire les foins, qu'en continuelle risque: car ils dressent des embuscades de tous costéz, et il ne faut qu'un petit buisson pour mettre six ou sept de ces barbares à lsbry, ..., ils tuent souvent le bestail, empeschent parfois de faire les récoltes, bruslent et pillent d'autres fois les maisons. »*

(Boucher, 1964 : 150).

L'année 1642, celle de la fondation de Ville-Marie (Montréal), marque une période à partir de laquelle les Iroquois élaborent de nouvelles stratégies guerrières. Après cette date, les incursions deviennent beaucoup plus fréquentes et imprévisibles de sorte que l'on peut écarter toute

possibilité d'occupation continue dans la région du lac des Deux Montagnes. De 1603 à 1642, un seul groupe se trouvait suffisamment près de la région pour en avoir exploité les ressources, soit les Onontcharonnons, un des groupes de la nation algonquine qui occupera, jusqu'en 1642, la rivière *South Nation* (Day et Trigger, 1978 : 792). En 1664, c'est avec l'arrivée du régiment de Carignan, suivie de peu par la construction de cinq forts sur la rivière Richelieu et par les expéditions punitives de Courcelles et de Tracy en iroquoisie, qu'un tournant majeur est marqué dans le processus de pacification et de repeuplement autochtone de la région. Même si le conflit reprend au cours des années 1680, pour culminer en 1689 par le massacre de Lachine, jamais plus la vallée du Saint-Laurent ne sera le théâtre d'un siège iroquois aussi soutenu qu'auparavant (Clermont, 1989).

#### 4.2.3 Période 1667 à aujourd'hui

À partir de 1667, dans un contexte de relative détente et de possibilités accrues, les Jésuites et surtout les Sulpiciens implantent une série de missions amérindiennes autour de Montréal, particulièrement dans le secteur du lac des Deux Montagnes. Pas moins de six missions, composées principalement de Mohawks, d'Algonquins et de Népissingues, sont en fonction entre 1667 et 1720. Il s'agit des missions du Sault-Saint-Louis (Kahnawake, 1667), de la Montagne (1676-1704), de la Baie-D'Urfé (1686-1704), du Sault-au-Récollet (1696-1721), de Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Île (1704-1721), de l'Île-aux-Tourtes (1704-1726) et du lac des Deux Montagnes (Oka/Kanesatake, 1721-1877).

De ces populations que fréquentaient les missions, ce sont les Mohawks de Kahnawake (Sault-Saint-Louis), ceux de Kanesatake (Lac des Deux Montagnes, Oka), des groupes de Népissingues (Île-aux-Tourtes) et des groupes d'Algonquins qui retiennent particulièrement notre attention. Ce sont eux qui, en raison de leur proximité, apparaissent les plus susceptibles d'avoir exploité le territoire des lacs Saint-Louis et des Deux Montagnes. Signalons que la présence des Népissingues au fort de l'Île-aux-Tourtes n'est attestée qu'entre 1703 et 1726, avant leur relocalisation temporaire à Oka, puis définitive dans le Haut-Outaouais en Ontario (Payeur et Viau, 1989). Quant aux Algonquins de la mission du Lac des Deux Montagnes (Oka), ceux-ci quitteront la région à partir milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle pour s'établir plus en amont sur la rivière des Outaouais. Enfin, les Mohawks qui s'installent dans les missions conserveront pour longtemps un mode de vie et des activités de subsistance fondamentalement traditionnelles. La lenteur du processus de colonisation de la haute vallée du Saint-Laurent allait permettre à ces deux communautés de maintenir, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, une base économique essentiellement axée sur l'agriculture, la chasse, la pêche et le commerce. Les Mohawks poursuivent l'occupation de la région de Kahnawake et de Kanesatake jusqu'à notre époque.

En 1708, peu après la Grande-Paix de Montréal de 1701 (Havard, 1992), Gédéon de Catalogne note au sujet de Kahnawake que : « *There is hunting and fishing in abundance particulary at the Isles de*

*la Paix...* » (Girouard, 1903 : 379). Franquet décrit en 1752 les Mohawks installés sur la mission du Lac des Deux Montagnes et constate que le mode de vie traditionnel est adapté aux missions, mais subsiste toujours une exploitation des ressources environnantes :

*« Les Iroquois sont dans un canton séparé des Algonquins et Nipissing, logés dans des maisons de bois construites de pièces sur pièces à la française... Ils partent ordinairement pour aller en chasse... pour aller faire les pelletries de castors et de martre. Ils cultivent la terre, recueillent du bled d'inde, des fèves, des pois et autres légumes ; ils trafiquent beaucoup avec leurs frères des cinq nations qui leur procurent des Anglais beaucoup de marchandise en troc de leur castors. »* (Franquet, 1974 : 45).

Durant les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, les références à l'occupation des Mohawks de la région s'accroissent et confirment le potentiel d'occupation du secteur à l'étude par ces groupes. En 1815, alors que le mode de vie des Mohawks a déjà passablement changé dans son ensemble, on dit ceci à propos des Indiens de Kahnawake :

*«... ils tirent principalement leur subsistance du produit de leurs champs de blé, de la volaille et des cochons qu'ils élèvent, quelquesfois aussi de la pêche et de la chasse dont ils ne font cependant pas leur principale occupation... »* (Bouchette, 1815).

Leur présence est attestée à proximité de la Pointe-du-Buisson alors que Jane Ellice note en 1838 :

*« Iroquois Indians, who paddle at an immense pace, in singing all the time (...) strange wild sounds, and wilder looking man, long black hair hanging down their back (...) in the evening all the gentlemen went out in canoes with the natives to spear cal by torch light. »* (McGee, 2000).

Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, survint un changement majeur dans la façon pour les Mohawks de Kanawake d'exploiter le territoire. En 1860, l'ouverture du *Grand Trunk Railway's Victoria Bridge* marque la fin d'une époque en reliant, par voie ferrée, Montréal à la rive sud. Les voyages commerciaux en canot deviennent par conséquent choses du passé. Les Mohawks de Kanawake sont alors durement touchés et voient leurs possibilités d'emplois grandement diminuées. Néanmoins, malgré son exploitation quasi marginale, le lac Saint-Louis et ses ressources ne cesseront d'être un lieu de fréquentation autochtone.

En somme, le potentiel d'occupation amérindienne du secteur à l'étude durant la période historique est déterminé par des conditions socio-politiques qui ont considérablement varié depuis le passage de Jacques Cartier en 1535. La période 1535-1603 correspond aux premiers contacts entre Autochtones

et Européens. Le territoire à l'étude se situait en pays des Iroquoiens du Saint-Laurent (Hochelaguens) durant un épisode où la région connaît un dépeuplement marqué. Le potentiel d'occupation de la région à l'étude est donc relativement faible pour cette période. Entre 1603 et 1667, le climat de terreur et de guerre établi par les Iroquois entraîne les Français et d'autres groupes autochtones à craindre le fleuve. À partir de 1667, les conflits deviennent moins fréquents et la peur de l'Iroquois fait place à un optimisme engendré par un rétablissement des relations entre Euroquébécois et Amérindiens, surtout avec les Mohawks. L'établissement des missions entraînera certainement la disponibilité de territoires autrefois non utilisés dont fait partie la région à l'étude.

#### **4.3 Recherches archéologiques antérieures et sites à composante amérindienne connus**

Une étude de potentiel archéologique concernant l'archipel de Montréal dans son ensemble a été réalisée en 1983 (Ethnoscop, 1983). Cette étude, qui avait comme objectif la délimitation dans cette vaste région d'espaces favorables à l'occupation humaine au cours de la préhistoire, attribuait entre autres un fort potentiel archéologique aux berges du parc agricole du Bois-de-la-Roche et au parc-nature de l'Anse-à-l'Orme. Basé sur les résultats de cette étude, Arkéos inc. réalisait en 1985 un inventaire archéologique de plusieurs secteurs à potentiel archéologique qui devaient être l'objet d'aménagements de régulation du courant dans le cadre du projet Archipel. Quatre exutoires devaient être touchés soit les rapides Vaudreuil (près de Dorion), Sainte-Anne (entre l'Île-Perrot et Sainte-Anne-de-Bellevue), Cap-Saint-Jacques (entre Pierrefonds et l'Île Bizard) et Lalemant (entre l'Île Bizard et Laval-sur-le-Lac). Cet inventaire a permis l'identification de trois sites archéologiques euroquébécois ; BiFm-7 à l'exutoire de Vaudreuil ; BiFl-4 à l'exutoire du Cap-Saint-Jacques et le site 1 à l'exutoire Lalemant. Le site BiFl-4 est localisé dans les limites de la zone de potentiel archéologique H-8 sur l'île Bizard.

Dans le cadre d'une étude sur les ressources et des potentiels du parc régional du Cap-Saint-Jacques (localisé à proximité immédiate du territoire à l'étude), un inventaire archéologique fut réalisé en 1988 le long des berges, sur une largeur maximale de 25 m (Gauvin, 1988). Une inspection visuelle de la surface de sol en culture couplée à la production de sondages de 50 cm de côté (une trentaine environ selon le rapport) n'ont révélé la présence d'aucun site archéologique et l'auteur du rapport a jugé que la nature généralement argileuse du sol et la topographie au relief bosselé rencontrée dans plusieurs secteurs du parc étaient peu propices à l'installation de campements amérindiens.

Également dans les limites du parc régional du Cap-Saint-Jacques, une supervision archéologique fut réalisée en 2004 dans le cadre de travaux d'exploration à des fins géodésiques, sur le tracé projeté d'un réseau d'aqueduc et d'égouts (Ethnoscop, 2005). Même si les sondages géodésiques n'ont pas permis d'identifier des vestiges archéologiques, ceux-ci ont révélé la présence de niveaux de sable

et de limons propices à l'installation de campements préhistoriques, ce qui a permis de nuancer les conclusions de l'étude réalisée en 1988. Le tableau 3 illustre les inventaires archéologiques réalisés à proximité immédiate de l'aire d'étude.

Aucun site archéologique amérindien n'est donc encore connu dans les limites de l'aire d'étude. On connaît cependant l'existence d'une dizaine de sites à composantes amérindiennes dans un rayon de 15 km (figure 4, tableau 4).

**Tableau 3 -** Nature et résultats des inventaires archéologiques réalisés à proximité de l'aire d'étude

Nature de l'inventaire	Réalisation	Portée	Référence	Sites préhistoriques découverts
Inventaire par inspection visuelle et sondages	Centre de recherches écologiques de l'Université de Montréal	Berges du parc sur une largeur maximale de 25 m	Gauvin, 1988	Nil
Supervision de sondages géodésiques	Ethnoscop	Le long du chemin du Cap-Saint-Jacques ; le long de la voie de service centrale ; et vers le secteur de la ferme écologique ; ferme écologique ; de la voie de service centrale à secteur du château Gohier	Ethnoscop, 2005	Nil
Inventaire	Arkéos inc.	Secteur inventorié au nord-est du Cap-Saint-Jacques et dans les limites du parc-nature sur l'île Bizard	Arkéos inc., 1985	nil

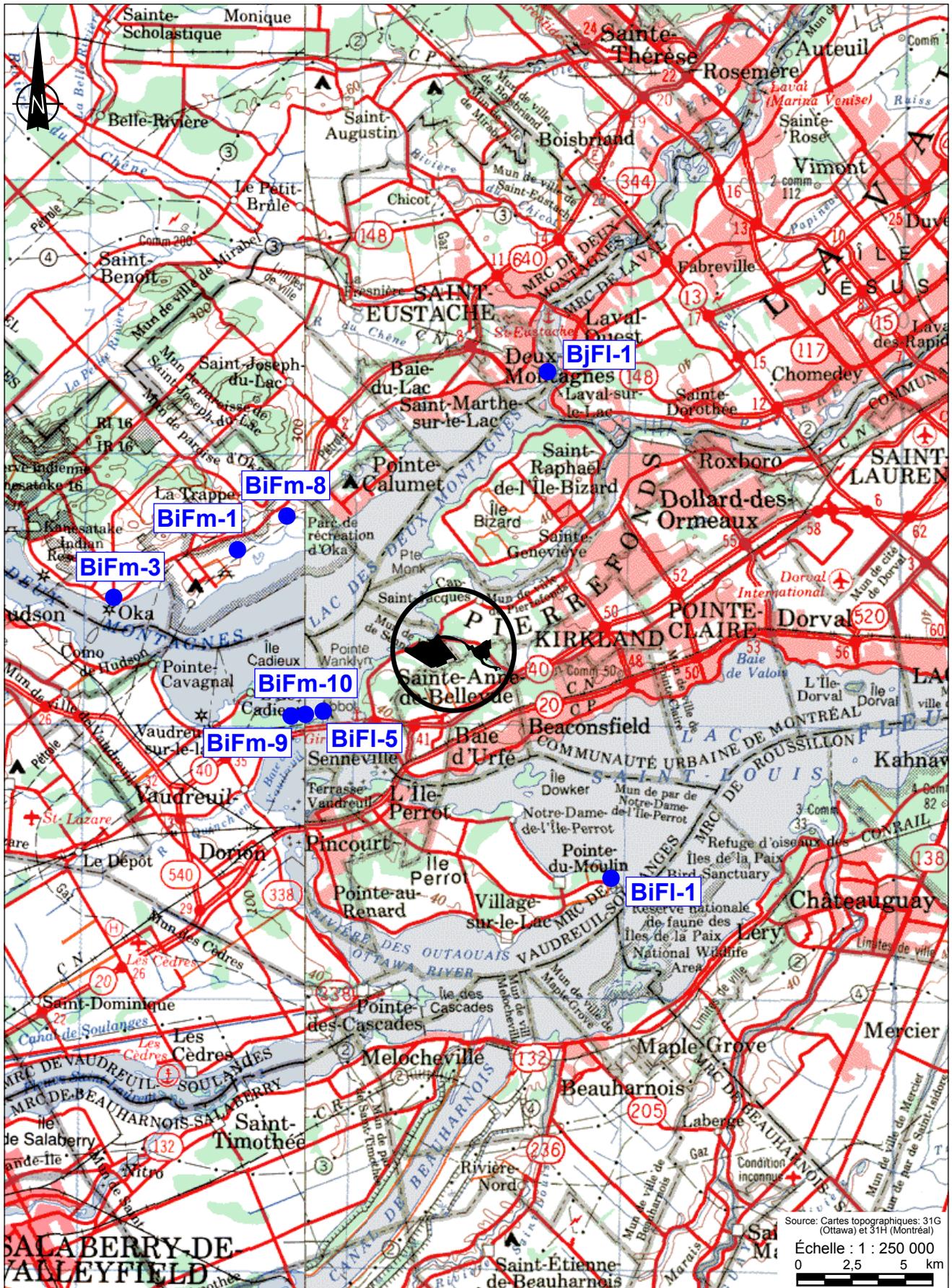


Figure 4 - Sites archéologiques connus à proximité du territoire à l'étude

Tableau 4 - Description schématique des sites archéologiques à composante amérindienne connus dans un rayon de 15 km autour de la zone d'étude

Code Borden	Localisation	Altitude (m)	Travaux	Superficie m <sup>2</sup>	Collection	Période	Références
BiFl-1	Extrémité ouest de L'île-Perrot. Situé au 2500, boulevard Don-Quichotte.	Ind.	Sondages et fouilles	2 à 5 aires en stratigraphie	7 tessons de bord, 60 tessons de corps, 18 éclats de taille, 1 fragment d'outil, 2 pointes de projectiles ; 1 foret ; 1 grattoir	Archaïque (9 500 à 3 000 ans AA) ; sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA) ; sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans AA)	Transit-Analyse, 1993, 1994
BiFl-5	Extrémité est de l'île-aux-Tourtes, au nord de la route, près du pont de l'île-aux-Tourtes.	24	Sondages et fouilles	8 096	1 sépulture ; 1 habitation ; 1 tesson de bord ; 1 pipe ; 3 tessons de corps ; 276 éclats ; 1 perle en pierre ; 3 nucléus ; 5 pointes de projectile ; 1 perceuse ; 1 gouge ; 3 éclats retouchés ; 2 rabots ; 1 grattoir ; 89 bijoux de métal ; 1 pièce de tissu ; 1 pièce de tissu ; 1 reste faunique ; 15 restes végétaux	Préhistorique indéterminé ; archaïque récent post-laurentien (4 200 à 3 000 ans AA) ; sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans AA) ; amérindien historique indéterminé 1500 à 1950	Agin, 1993 ; Archéotec, 2004a ; Archéotec, 2003g
BiFm-1	Dans le Parc d'Oka à la pointe aux Bleuets.	Ind.	Collecte, sondages, identification visuelle, fouilles	50 000	575 tessons de corps ; 64 tessons de bord ; 174 perles de céramique ; 1 éclat retouché ; 2 pointes de projectile ; 2 haches ; 11 éclats ; 1 pointe de projectile ; 1 pipe en pierre	Sylvicole moyen ancien (2 400 à 1 500 ans AA)	Barré, 1970 ; Pendergast, 1965 ; Létourneau-Parent, 1971 ; Chapdelaine, 1981, 1988b ; Codère, 1996 ; Boucher, 2000
BiFm-3	Sous le terrain de l'église et sous la rue Saint-Michel, Oka.	Ind.	Identification visuelle	Ind.	Ind.	Amérindien historique indéterminé 1500 à 1950	Gaumond, s.d.
BiFm-8	Situé sur la frange sud d'une terrasse bordée au sud, à l'est et à l'ouest par des secteurs marécageux dans le parc de récréation d'Oka, sur la rive nord du lac des Deux Montagnes.	27	Sondages et fouilles	20	10 tessons de bord ; 241 tessons de corps ; 315 éclats ; 1 pointe de projectile ; 17 restes fauniques ; 2 restes végétaux	Archaïque (9 500 à 3 000 ans AA) ; sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA) ; sylvicole moyen ancien (2 400 à 1 500 ans AA)	Arkéos inc., 2003g
BiFm-9	Situé au nord-ouest de l'île aux Tourtes, derrière un bourrelet de pierre de formation naturelle.	Ind.	Sondages	50	5 tessons de corps	Sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans AA) ; 10 éclats ; 35 restes fauniques	Archéotec, 2004a
BiFm-10	Situé au nord-ouest de l'île aux Tourtes, à l'angle nord-est du replat dans le secteur ouest de l'île.	Ind.	Sondages	100	2 foyers ; 4 éclats ; 1 pointe de projectile	Archaïque récent laurentien (5 500 à 4 200 ans AA)	Archéotec, 2004a
BiFl-1	Au nord est des rapides qui séparent le lac des Deux Montagnes et la rivière des Mille Îles.	Ind.	Identification visuelle	Ind.	1 hache	Préhistorique indéterminé	Barré, 1976

## 5 OCCUPATION EUROCANADIENNE

### 5.1 Cadrage historique

La portion riveraine des deux parcs à l'étude a pu être utilisée de façon ponctuelle dans le cadre du commerce des fourrures en raison de sa position avantageuse à proximité du lac. L'ouest de l'île de Montréal constitue en effet un passage obligé vers l'Outaouais et les riches territoires de trappe du bouclier canadien. L'intérêt des commerçants français pour la région s'est d'ailleurs manifesté très tôt dans l'histoire de la colonie par l'acquisition de vastes domaines donnant sur le lac des Deux Montagnes. Les personnages notoires de la traite du dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle, tels les Perrot, Lemoyne, Leber, Bizard, y installent leurs engagés afin d'intercepter les Amérindiens en route vers Montréal. C'est dans ce contexte que sont concédées entre 1672 et 1678 les îles Perrot et Bizard, ainsi que les arrière-fiefs Boisbriand (Senneville) et Bellevue (Sainte-Anne). La présence des missions sulpiciennes du Sault-au-Récollet et du lac des Deux Montagnes, de même que des forts de Sainte-Anne, de Senneville et de l'île-aux-Tourtes, met en lumière le caractère stratégique de cette partie de l'île pour les relations entre les Français et les Amérindiens dans leur ensemble et, plus particulièrement, pour le commerce des fourrures. Bien que l'historiographie ne documente aucun poste de traite sur le territoire de l'Anse-à-l'Orme et du Bois-de-la-Roche, la possibilité qu'un tel poste ait opéré pour une période plus ou moins longue doit être envisagée



**Figure 5 -** Extrait du terrier de Montréal illustrant le développement de l'ouest de l'île à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle (source : J.C. Robert, Atlas historique de Montréal, 1994)

Jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, l'île de Montréal demeure largement inoccupée. À part les quelques fortins qui protègent le pourtour de l'île contre les raids iroquois, l'ensemble de ce vaste territoire demeure pratiquement vierge (figure 5). Il en sera ainsi jusqu'à la grande paix de Montréal de 1701 qui marque la fin des guerres franco-iroquoises. Par la suite, la colonisation de l'île pourra s'amorcer. Dans sa partie ouest, ce sera autour des villages de Pointe-Claire, de Sainte-Geneviève, de Sainte-Anne et le long des côtes des Sources, Saint-Jean, Saint-Charles,



Figure 6 - Extrait d'un plan de Nicolas Bellin de 1744. Le chapelet de fortins qui protégeaient le pourtour de l'île est bien illustré, ainsi que le ruisseau de l'Anse-à-l'Orme (source : BANQ, collection numérique)

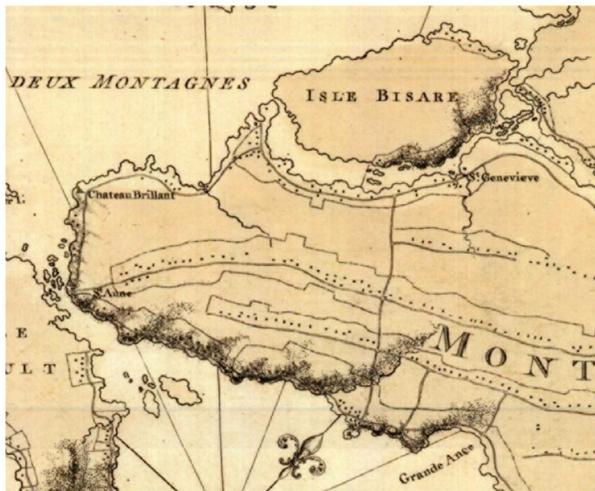


Figure 7 - Extrait d'un plan de Joseph des Barres de 1781 montrant l'état de développement de l'ouest de l'île à la fin du XVIIIe siècle. La plupart des côtes qui caractérisent cette partie de l'île existent à cette époque (source : BANQ, collection numérique)

Sainte-Marie, Sainte-Geneviève et Sainte-Anne que le peuplement va s'organiser. Les plans anciens du XVIII<sup>e</sup> et du début du XIX<sup>e</sup> siècle illustrent bien le développement de l'ouest de l'île au cours de cette période (figures 6, 7 et 8).

Les territoires compris dans les limites du parc agricole du Bois-de-la-Roche et de la moitié sud du parc-nature de l'Anse-à-l'Orme font partie des côtes Sainte-Anne et Sainte-Marie. Ils sont inclus dans les limites historiques de la paroisse de Saint-Louis-du-Haut-de-l'Isle, érigé canoniquement en 1685. Il faudra attendre 1714 pour que le territoire de la paroisse soit mis sous le patronage de Sainte-Anne. Au fil du temps, la paroisse portera les noms de Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Isle et de Sainte-Anne-en-l'Isle-de-Montréal. À partir de 1878, le vocable Sainte-Anne-de-Bellevue va s'imposer, identifiant le bureau de poste, la municipalité et la paroisse. En 1895, le territoire du fief Boisbriand se détache de celui de Sainte-Anne pour former le village de Senneville<sup>1</sup>. Le parc agricole du Bois-de-la-Roche occupe l'extrémité nord-est de cette municipalité.

Quant à la moitié nord du parc-nature de l'Anse-à-l'Orme, elle est incluse dans les limites historiques de la côte Sainte-Geneviève. Au cours de ses premières années d'existence, la côte Sainte-Geneviève était desservie par la paroisse de Pointe-Claire où une église existait depuis 1713. En 1739, l'évêque de Québec, Monseigneur de Pontbriand, fonde la paroisse de Sainte-Geneviève et, dès l'année suivante, une première chapelle est construite. La première église

1 La municipalité de Senneville tire son nom d'un des propriétaires de l'ancien fief sur lequel elle se trouve aujourd'hui. C'est en 1672 que Michel Sidrac Dugué de Boisbriand reçoit des Sulpiciens l'arrière-fief qui portera son nom. En 1679, l'arrière-fief Boisbriand passe entre les mains de Charles Lemoyne de Longueuil et de Jacques Leber. En 1686, Leber est anobli et portera le nom de Jacques Leber de Saint-Paul de Senneville, du nom de son lieu de naissance ; Senneville-sur-Fécamp en Seine-Maritime.



**Figure 8** - Extrait d'un plan de Joseph Bouchette de 1831 montrant le développement de l'ouest de l'île. Le plan indique l'existence d'un cadre bâti dans les secteurs à l'étude (source : BANQ, collection numérique)

paroissiale sera érigée en 1742. Ce sera autour de cet emplacement qu'émergera le village de Sainte-Geneviève.

À l'instar de l'ensemble de l'ouest de l'île, les territoires compris dans les limites du parc-nature de l'Anse-à-l'Orme et du parc agricole du Bois-de-la-Roche seront essentiellement utilisés à des fins agricoles au cours des XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> siècles et d'une partie importante du XX<sup>e</sup> siècle. Le plan du second terrier de Montréal illustre bien la division des terres de la région (figure 9). Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les terres passeront d'une génération à l'autre sans trop de démembrement (figure 10). Encore aujourd'hui le parcellaire est fortement marqué par la subdivision d'origine. En effet, il est aisé d'y

reconnaître les concessions du XVIII<sup>e</sup> siècle (figure 11). Le fort degré d'intégrité du parcellaire du secteur est probablement dû à son éloignement. Ailleurs dans les territoires des anciennes côtes de l'ouest de l'île de Montréal, l'urbanité s'est presque partout substituée à la ruralité avec l'ouverture de l'autoroute 40 dans les années 1960, gommant les anciennes divisions cadastrales. À l'Anse-à-l'Orme et au Bois-de-la-Roche, ces divisions caractérisent toujours le paysage. Aujourd'hui toutefois, la plupart de ces anciennes terres agricoles sont en friche.

## 5.2 Le parcellaire

La partie nord du parc-nature de l'Anse-à-l'Orme et le parc agricole du Bois-de-la-Roche recourent plusieurs lots cadastraux concédés en bordure du boulevard Gouin, connu historiquement comme la côte Sainte-Geneviève (paroisse de Sainte-Geneviève) et la côte Sainte-Anne (paroisse de Sainte-Anne-de-Bellevue). Ils sont identifiés au terrier de l'île de Montréal comme les censives 39 à 42 pour la côte Sainte-Geneviève et les censives 21 à 29 du terrier pour la côte Sainte-Anne. Dans sa moitié sud, le parc-nature de l'Anse-à-l'Orme recoupe des lots cadastraux concédés en front du chemin Sainte-Marie (paroisse de Sainte-Anne-de-Bellevue), et identifiées comme les censives 212, 212B à 214 (figure 9). A l'exception des censives 212B et 213, toutes ces terres ont été cédées durant la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'occupation des terres recoupées par les deux parcs est donc relativement ancienne. Le tableau 5 précise pour chacune d'entre elles l'année de concession et l'identité des premiers occupants.

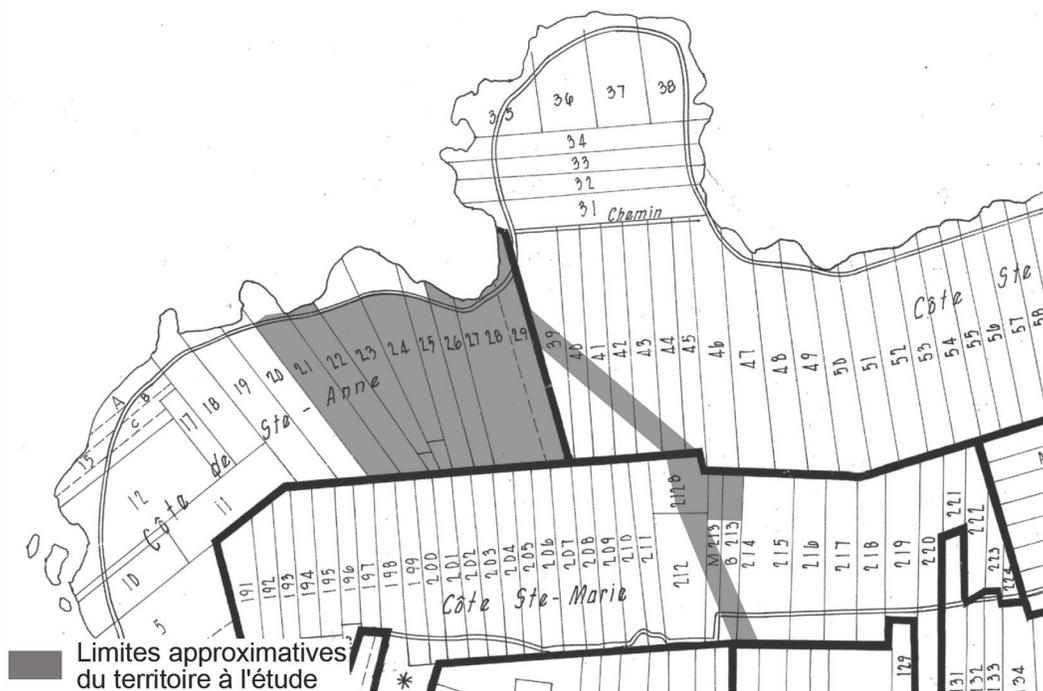


Figure 9 - Extrait du second terrier de Montréal montrant la division des terres dans l'ouest de l'île

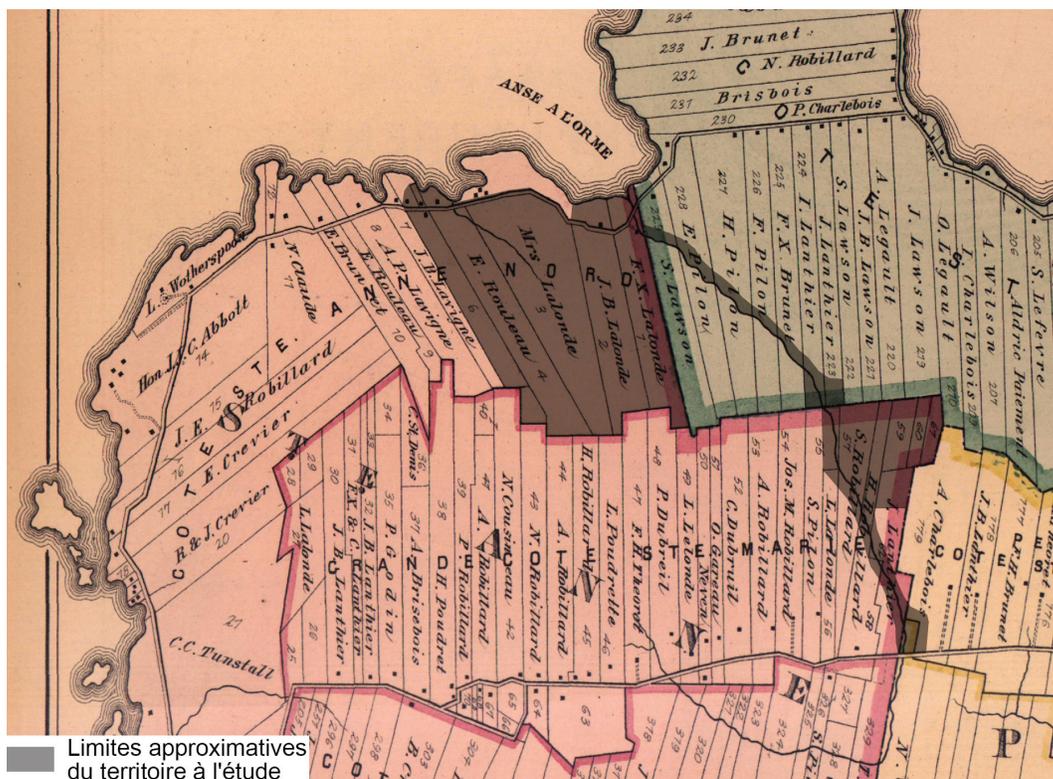


Figure 10 - Extrait du plan de Hopkins de 1879 illustrant la division des terres du cadastre original (source : BANQ, collection numérique)

Au fil du temps, les propriétés seront parfois morcelées, parfois regroupées, de sorte que la division des terres va changer sensiblement. Le cadastre originaire illustre le parcellaire tel qu'il était au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (figure 10). Le parc-nature de l'Anse-à-l'Orme est compris dans les limites des lots 222 à 229 de la côte Sainte-Geneviève et des lots 55 à 67 de la côte Sainte-Marie. Le parc agricole du Bois-de-la-Roche, quant à lui, est inclus dans les limites des lots 1 à 6. Aucune recherche visant à constituer des chaînes de titres n'a été conduite dans le cadre de cette étude de potentiel. L'évolution du parcellaire reste donc à comprendre.

**Tableau 5 - Sommaire des premières concessions dans les limites parcs à l'étude**

Parc	Côte	N° terrier	Propriétaire	Date de concession	Correspondance au cadastre originaire <sup>1</sup>
Anse-à-l'Orme	Côte Sainte-Geneviève	39	Jean Chailon dit Charpentier	16 novembre 1736	227, 228, 229
		40	Jean Danis	12 mars 1738	226
		41	Jean-Baptiste Cadieux	5 mai 1738	224, 225
		42	Jacques Villeray	3 mars 1738	223
	Côte Sainte-Marie	212	Augustin Pilon (propriétaire sans titre depuis 1730)	15 janvier 1751	57, 58
		212B, 213	Ambroise James dit Carrière	20 mars 1799	62
		214	Jean-Baptiste Chénier	28 mai 1732	62
Bois-de-la-Roche	Côte Sainte-Anne	21	Charles Lemaire-Saint-Germain	7 août 1713	6
		22	Gabriel Lalande, père	4 août 1804	5
		23	Jean Brunet	22 mars 1744	4
		24	Pierre Lalande dit Latreille	8 novembre 1746	3
		25	Joseph Guillet	15 avril 1718	2
		26	Paul Guillet	15 avril 1718	2
		27	Thomas de Joncaire	4 avril 1711	1
		28	?		1
		29	Joseph Éthier	15 janvier 1719	1

<sup>1</sup> À titre indicatif seulement. Les correspondances avec les lots du cadastre originaire sont extrapolées à partir des plans anciens. Elles ne sont pas basées sur des informations notariales.

Signalons enfin qu'historiquement, les terres comprises dans les parcs à l'étude furent desservies par seulement deux routes. Au nord, il s'agit du chemin des côtes Sainte-Geneviève et Sainte-Anne (boulevard Gouin Ouest et chemin Senneville) et, au sud, de la côte Sainte-Marie (chemin Sainte-Marie). À l'exception du chemin de l'Anse-à-l'Orme dont le percement est récent (dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle), aucun autre chemin public n'a été ouvert dans le secteur. L'évolution du parcellaire, l'exploitation des terres, l'emplacement du cadre bâti ancien, et en conséquence des vestiges archéologiques en témoignant, ont donc été fortement conditionnés par cette réalité.

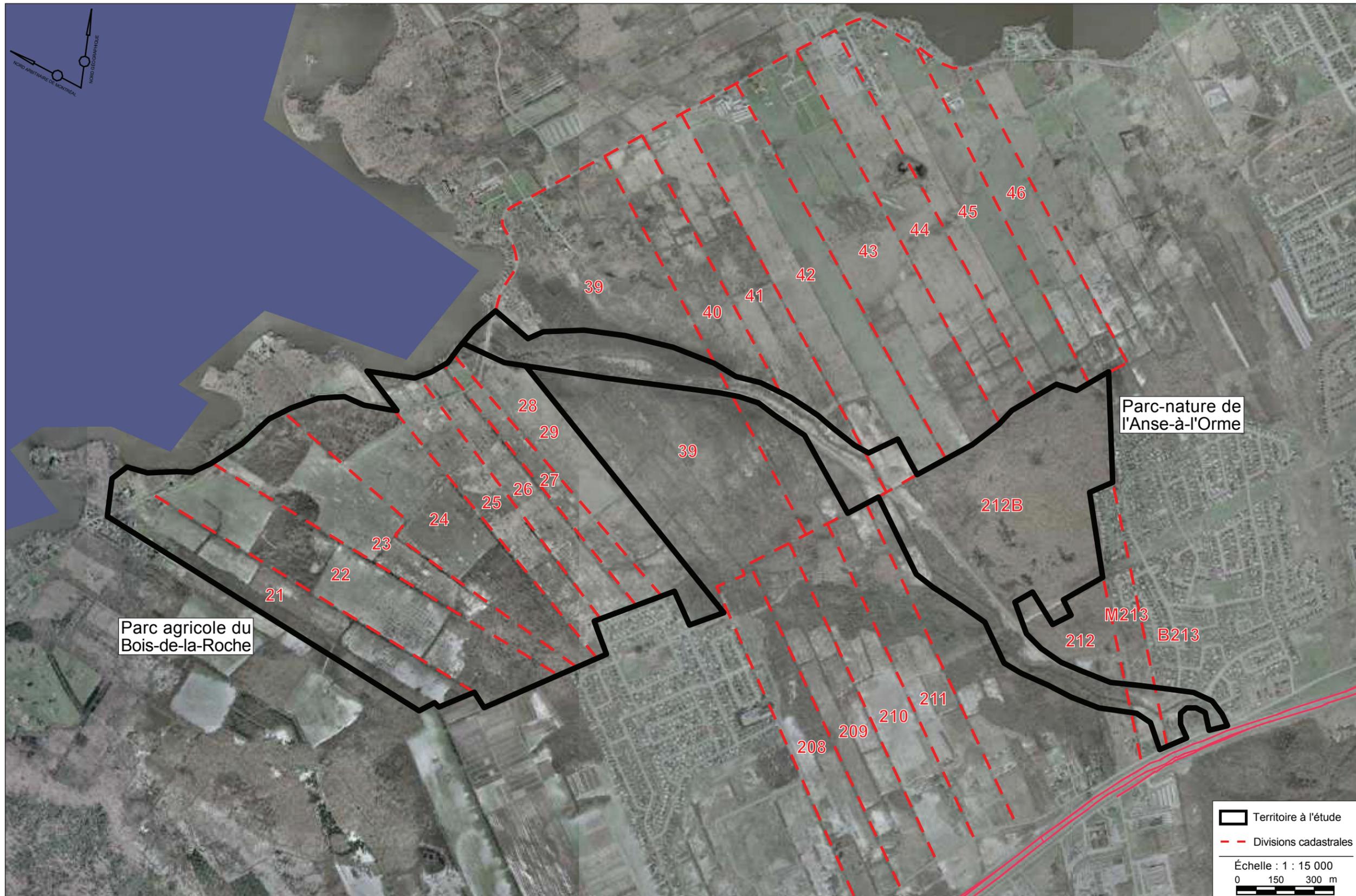


Figure 11 - Division des terres du second terrier sur l'actuel (source : Plan n° 2708 Petit index)

Source: Navigateur urbain

## 6 POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

### 6.1 Potentiel préhistorique

L'habitabilité d'un territoire constitue la condition initiale pour que des humains puissent y circuler et se l'approprier. La fonte du glacier, le retrait des eaux marines et lacustres et l'amélioration des conditions de l'environnement sont des conditions initiales à toute occupation humaine. Les données présentées plus haut montrent que l'aire d'étude a commencé à émerger dans un environnement lacustre, un peu avant 9 000 ans AA. Au début du processus, ce sont les buttes morainiques, au-dessus de 30 m d'altitude, qui ont commencé à pointer en formant d'abord des îlots plus ou moins rattachés à une île plus grande qui couvrait la pointe ouest de l'île de Montréal. La plus grande partie de l'aire d'étude, y compris le secteur de la rivière à l'Orme, formait alors une étendue lacustre peu profonde qui allait progressivement émerger en passant par un épisode marécageux. Au nord, dans le secteur du Cap-Saint-Jacques, des buttes étaient déjà émergées et s'agrandissaient progressivement. À l'est du parcours de la rivière à l'Orme, au-delà d'une étendue lacustre, l'île de Montréal s'agrandissait elle aussi vers l'ouest. Au fur et à mesure de l'émersion, le vallon dans lequel allait s'insérer le parcours amont de la rivière, se resserrait progressivement. Enfin, la rivière allait développer son tracé aval au moment de l'émersion de la plaine qui gît à environ 26 m d'altitude, quelque part entre 9 000 et 8 000 ans AA.

En phase finale d'émersion, le système fluvial de la région montréalaise prenait les caractéristiques actuelles avec les seuils et les rapides qui obstruent le cours des différentes voies d'eau. Cette étude de potentiel repose sur l'hypothèse que les plus hauts sommets du secteur (au-dessus de 30 m) auraient pu commencer à émerger avant 9 000 ans AA et que l'émersion aurait été complétée au plus tard vers 8 500 ans AA. Cette hypothèse est basée sur le modèle d'émersion présenté précédemment et sur une correction induite par les données de Dionne (2001, 2002, 2002b), pour l'aval de Québec, et de Bolduc (1999), pour la région du lac Saint-Pierre.

Considérant que l'ensemble de l'aire d'étude était émergé il y a au moins 8 500 ans AA, il faut envisager que des occupations aussi anciennes que le Paléoindien puissent y être présentes. Des occupations des périodes subséquentes, jusqu'au Sylvicole supérieure, peuvent aussi y avoir laissé des traces. En plus de toutes les occupations qui peuvent avoir eu lieu sur les surfaces adjacentes aux rivages de la zone, il faut envisager la possibilité que les bombements morainiques plus éloignés de la rive aient été choisis pour des occupations au Sylvicole supérieur ; des exemples de ce schème d'occupation sont présents dans le haut Saint-Laurent.

### **6.1.1 Parc-nature de l'Anse-à-l'Orme**

Sur la plus grande partie de son parcours, la rivière coule dans une plaine argileuse peu propice à des établissements humains en raison d'un drainage déficient. D'autre part, l'intégrité de son parcours et de ses berges a été altérée par d'importants travaux d'élargissement, de redressement du cours et probablement de creusement. Actuellement la rivière serait navigable sur une partie importante de son parcours. Il n'en était probablement pas de même avant ces travaux ; la rivière devait tout au plus être navigable sur une faible distance près de son embouchure, et son parcours devait être obstrué par des arbres morts. Deux zones à potentiel (P-1 et P-2) ont été circonscrites de chaque côté de l'embouchure (voir tableau 6 et figure 14).

### **6.1.2 Parc du Bois-de-la-Roche**

La plus grande partie de ce secteur correspond à une plaine argileuse faiblement ondulée. Les pointes Boyer et Forget, ainsi que leur prolongement vers le sud, se démarquent parce qu'elles correspondent à des bombements qui émergent de la plaine argileuse. Trois zones à potentiel archéologique y ont été circonscrites (voir tableau 6 et figure 14). L'une (zone P-4) correspond à la berge du lac des Deux Montagnes. Les deux autres (zones P-3 et P-5) sont dans le prolongement vers le sud des bombements correspondant aux pointes Boyer et Forget.

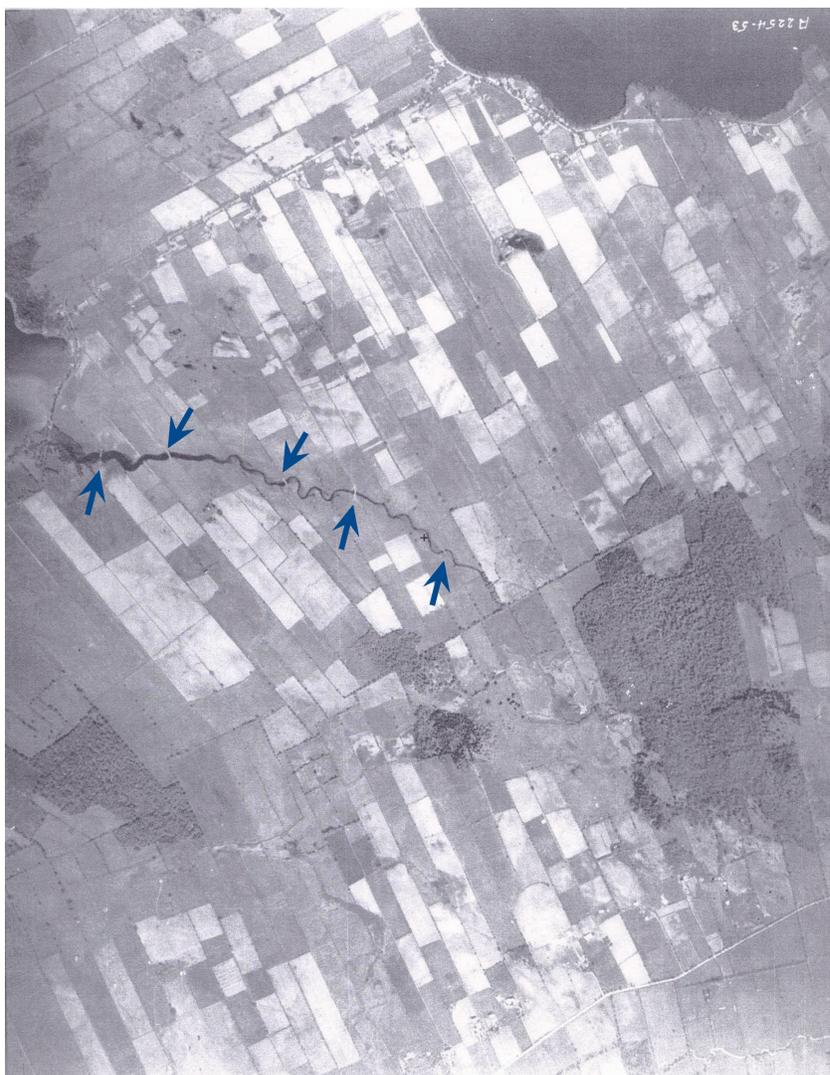
## **6.2 Potentiel historique**

### **6.2.1 Parc-nature de l'Anse-à-l'Orme**

L'occupation des terres traversées par le parc-nature de l'Anse-à-l'Orme remonte donc à la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il est cependant important de signaler, d'une part, que la plus grande partie du territoire couvert par le parc se trouve dans la profondeur des anciennes terres, en des zones très éloignées des principaux bâtiments de ferme construits à proximité des chemins. D'autre part, les abords du ruisseau, qui constitue l'essentiel de la moitié nord du parc-nature et une partie importante de sa moitié sud, devaient être régulièrement soumis aux crues saisonnières et devaient être peu propice à l'implantation d'un cadre bâti. Pour ces raisons, la plus grande partie du territoire du parc-nature offre peu de potentiel archéologique historique. Bien sûr, il a pu y exister, particulièrement dans le secteur plus large qui rejoint les limites de Kirkland, des installations secondaires tels des abris pour les bêtes, la machinerie ou le fourrage, ou encore des enclos provisoires ou plus permanents. Toutefois, la localisation de vestiges témoignant de ces installations, souvent sommaires ou de peu d'envergure, s'avère aléatoire et difficile à extrapoler.

Tableau 6 - Zones à potentiel archéologique préhistorique

No de zone	Photo aérienne	Bassin hydrographique	Localisation	Altitude/ diachronie	Forme	Nature des sols et drainage	Intégrité / remarques
P-1	1949 44-31	Rivière des Outaouais (lac des Deux Montagnes)	Parc de l'Anse-à-l'Orme ; rive droite de la rivière à l'Orme, à son embouchure	Surfaces à 26-27 m ; émerision entre 9 000 et 8 500 ans AA	Probablement des surfaces gisantes (couverture forestière dense)	Argile ; le drainage semble s'améliorer en s'éloignant de la rivière	Zone forestière bordée à l'est par un grand bâtiment ; en culture sur photos de 1949
P-2	1949 44-31	Rivière des Outaouais (lac des Deux Montagnes)	Parc de l'Anse-à-l'Orme ; rive gauche de la rivière à l'Orme, à son embouchure	Surfaces à 26-27 m ; émerision entre 9 000 et 8 500 ans AA	Les surfaces apparaissent gisantes avec un léger bombement	Argile ; le drainage semble s'améliorer en s'éloignant de la rivière	Zone forestière et friche à l'ouest du chemin Senneville ; en culture à l'est de ce chemin et au sud du chemin de l'Anse-à-l'Orme
P-3	1949 45-33	Rivière des Outaouais (lac des Deux Montagnes)	Parc du Bois-de-la-Roche	Surfaces entre 27 et 35 m ; émerision entre 9 500 et 8 500 ans AA	Bombement s'étendant au nord du chemin Senneville pour former la pointe Boyer	Till calcaire occasionnellement recouvert d'argile	Zone forestière principalement et parcelles en culture
P-4	1949 44-31	Rivière des Outaouais (lac des Deux Montagnes)	Parc du Bois-de-la-Roche ; berges du lac	Surfaces entre 25 et 27 m ; émerision entre 9 000 et 8 500 ans AA	Surfaces gisantes se relevant progressivement vers le chemin de Senneville	Argile ; le drainage naturel pourrait avoir été déficient	Parcelles forestières, friches et culture ; toute la zone était en culture en 1949 ; faire une vérification visuelle pour valider le potentiel, avant d'entreprendre des sondages
P-5	1949 44-33	Rivière des Outaouais (lac des Deux Montagnes)	Parc du Bois-de-la-Roche	Surfaces entre 27 et 35 m ; émerision entre 9 500 et 8 500 ans AA	Bombement dans le prolongement vers le sud de la pointe Forget	Till calcaire	Bâtiments de ferme et culture en 1949 ; au moment de l'émerision, cette zone formait une pointe rattachée à l'île qui occupait la pointe ouest de l'île de Montréal



**Figure 12** - Photo aérienne datée de 1931 montrant l'existence de ponceaux sur le tracé de la rivière à l'Orme

Le parc-nature est par ailleurs entièrement traversé par la rivière à l'Orme. Au fil du temps, les propriétaires respectifs des anciennes terres ont été obligés de construire des ponceaux pour franchir le cours d'eau. Une photo aérienne datant de 1931 indique d'ailleurs la présence d'au moins cinq semblables ponceaux (figure 12). Bien que le parcours du ruisseau ait été passablement rectifié depuis cette époque, il pourrait subsister des vestiges de ces ponceaux ou d'autres plus anciens. Une inspection visuelle permettrait de vérifier la présence de vestiges de ponceaux et d'établir l'existence de vestiges de surface associés à d'anciens bâtiments secondaires.

À ses extrémités nord et sud, le parc-nature englobe le front des anciennes censives 39, 213 et 214. En bordure sud du boulevard Gouin, la portion de la censive 39 traversée par le parc est très réduite et ce secteur particulier est peu propice à l'implantation d'un cadre bâti en raison de la proximité du ruisseau. Par ailleurs, avec moins de 20 m de large, la bande riveraine au nord du boulevard Gouin semble trop étroite pour s'y construire. Le long du chemin Sainte-Marie, le parc traverse les censives 213 et 214 en un secteur également proche du ruisseau et probablement soumis à ses crues saisonnières. Pour l'essentiel, le potentiel archéologique historique du parc aux abords des chemins paraît donc peu significatif.

### 6.2.2 Parc du Bois-de-la-Roche

L'occupation des terres formant le territoire du parc agricole du Bois-de-la-Roche est également ancienne et remonte à la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les plans anciens y indiquent la présence d'un cadre bâti. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, tous les lots sont occupés. Le plan de Hopkins de 1879 indique en effet la présence de bâtiments au nord du chemin Senneville sur les lots 2, 3, 4, 6 et au sud du même chemin sur les lots 1 et 6 (voir figure 10). Après la constitution de la ferme du Bois-de-la-Roche par le sénateur Louis-Joseph Forget en 1880, plusieurs bâtiments vont s'ajouter au cadre bâti existant et d'autres vont être démolis. Le plan de Pinsoneault de 1907 illustre l'état du cadre bâti au début du XX<sup>e</sup> siècle (figure 13). Aujourd'hui, le parc agricole comprend huit bâtiments. Du nombre, seule la maison Rouleau, construite en 1826 sur le lot 4, est antérieure à la formation de la ferme du Bois-de-la-Roche. Les autres sont tous contemporains de la ferme et ont été construits entre les années 1880 et 1930. Signalons que des vestiges de deux puits et d'une fosse septique ont été observés en surface dans les limites du lot 1, près de l'intersection du chemin Senneville et du chemin de l'Anse-à-l'Orme (Ethnoscop, en cours). Les abords du chemin Senneville compris dans les limites du parc offrent donc un bon potentiel archéologique historique.

Comme pour le parc-nature de l'Anse-à-l'Orme, la plus grande partie du parc agricole du Bois-de-la-Roche se trouve dans la profondeur des terres, en des secteurs éloignés du chemin et des principaux bâtiments de ferme. Encore une fois, il est possible que des bâtiments ou des installations de services aient été construits à l'intérieur des terres. Toutefois, la localisation de ces installations et des vestiges en témoignant est pratiquement impossible à prédire. La découverte de traces de ces installations, souvent sommaires et dont l'emprise ne représente qu'une infime fraction de la superficie à couvrir, ne peut être que fortuite. Pour ces raisons, le potentiel archéologique historique des espaces du parc agricole qui ne sont pas inclus dans la zone de potentiel de part et d'autre du chemin Senneville doit être considéré peu significatif.



### 6.3 Zones de potentiel archéologique historique

Compte tenu de la possibilité d'utilisation du secteur riverain du parc agricole du Bois-de-la-Roche dans le cadre de la traite des fourrures et de l'ancienneté de l'occupation agricole de la côte Sainte-Anne, les abords du chemin Senneville doivent être considérés comme une zone de potentiel archéologique historique. La zone englobe une bande de terrain de 200 m de largeur au sud du chemin Senneville et toutes les parties riveraines du parc (H-6). Des vestiges du cadre bâti agricole qui caractérisait le secteur avant la formation de la ferme du Bois-de-la-Roche pourraient s'y trouver en grand nombre.

Les abords de la rivière à l'Orme doivent aussi être considérés comme un secteur de potentiel archéologique historique en raison de la présence possible des vestiges des ponceaux visibles sur la photo aérienne de 1931. La position de chacun de ces cinq ponceaux correspond à une zone de potentiel distincte (H-1 à H-5). Par ailleurs, parce que des vestiges de ponceaux plus anciens peuvent se trouver ailleurs le long du cours d'eau, ses abords devraient faire l'objet d'une reconnaissance visuelle.

La figure 14 illustre la localisation des zones de potentiel archéologique.



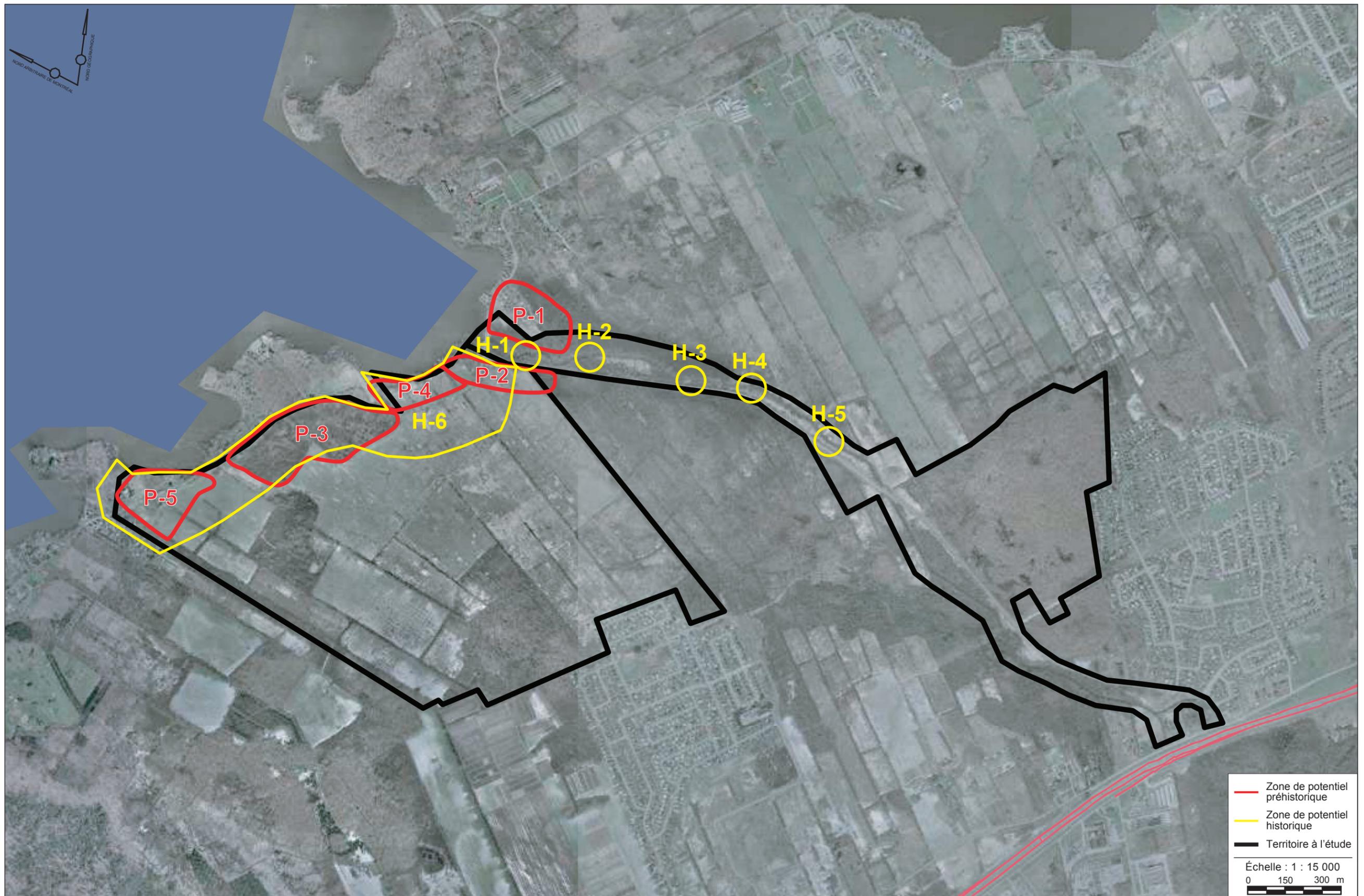


Figure 14 - Zones de potentiels archéologiques préhistoriques et historiques

Source: Navigateur urbain

## 7 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

L'étude de potentiel faisant l'objet du présent document a permis de mettre en lumière l'existence d'un potentiel archéologique préhistorique en certaines zones du territoire à l'étude. Les résultats montrent en effet que l'aire d'étude a commencé à émerger il y a 8 000 à 9 000 ans AA dans l'environnement lacustre du lac Lampsilis. Ce sont d'abord les buttes morainiques situées au-dessus de 30 m d'altitude qui ont commencé à poindre en formant des îlots isolés. Ceux-ci se sont progressivement agrandis, gagnant du terrain sur les grandes surfaces gisantes du territoire dont l'altitude varie autour de 25 m. Le système fluvial s'est formé progressivement, dégagant ainsi toutes les surfaces de l'aire d'étude et les talus qui l'entourent. Les plus hauts sommets du territoire (au-dessus de 30 m) auraient alors pu commencer à émerger. À cette époque, les groupes de la tradition dite Plano parcourent le sud du Québec (10 000 - 8 000 ans AA). Dans la suite du temps, ces populations seront remplacées par les groupes archaïques (8 000 - 3 000 ans AA), puis sylvicoles (3 000 - 450 ans AA).

La présence amérindienne demeure importante au cours de la période historique. L'ouest de l'île de Montréal constitue en effet un passage obligé de la route des fourrures. La proximité du lac des Deux Montagnes et de l'Outaouais lui ouvre l'accès aux riches territoires de trappe en amont. L'installation dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle de forts et de missions dans ce secteur donne la mesure de sa position stratégique. Grâce à son accès facile au lac des Deux Montagnes, les secteurs riverains du territoire à l'étude ont pu être fréquentés par une population mixte formée d'Amérindiens et de Français engagés dans la traite des fourrures.

Le potentiel archéologique historique du parc-nature de l'Anse-à-l'Orme et du parc agricole du Bois-de-la-Roche découle également de la longue période d'occupation agricole qui s'amorce durant le premier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle et perdure jusque dans les années 1960. En dépit de l'urbanisation de l'ouest de l'île, consécutive à la construction de l'autoroute 40, le territoire à l'étude est demeuré peu occupé et son parcellaire d'origine reste relativement intact.

La recherche a permis de constater l'ancienneté de l'occupation historique du territoire à l'étude, de reconstituer les grandes lignes de l'évolution de son parcellaire, de comprendre le développement des chemins et d'établir la présence en bordure du chemin Senneville d'un cadre bâti ancien. Il a aussi été possible d'identifier des emplacements le long de la rivière à l'Orme de possibles vestiges de ponceaux construits dans le cadre des activités agricoles passées. Par contre, la plus grande partie de ces deux territoires se trouve dans la profondeur des terres en des secteurs éloignés des chemins d'accès et peu susceptibles d'avoir été intensément occupés. Ces secteurs offrent donc un potentiel archéologique très faible.

## RECOMMANDATIONS

Dans son ensemble, l'étude de potentiel du parc-nature de l'Anse-à-l'Orme et du parc agricole du Bois-de-la-Roche a permis de délimiter six zones présentant un fort potentiel archéologique historique. Du nombre, cinq zones sont situées le long de la rivière à l'Orme et correspondent à l'emplacement de ponceaux visibles sur une photo aérienne datée de 1931. La 6<sup>e</sup> zone traverse tout le parc agricole du Bois-de-la-Roche et correspond aux abords du chemin Senneville. Un total de cinq zones situées en bordure du chemin Senneville ont aussi été circonscrites en fonction de leur potentiel archéologique préhistorique.

Pour les zones de potentiel archéologique préhistorique, il est recommandé :

- 1) De procéder à un pré-inventaire par le moyen d'une inspection visuelle de l'ensemble des zones de potentiel afin de circonscire les zones avec plus de précision et de mieux les caractériser ;
- 2) Advenant que des travaux d'aménagement soient entrepris dans les zones de potentiel circonscrites, des inventaires archéologiques devront préalablement y être réalisés.

Pour les zones de potentiel archéologique historique, il est recommandé de :

- 1) Procéder à un pré-inventaire par le moyen d'une inspection visuelle de l'ensemble des zones de potentiel afin d'assurer l'enregistrement et la localisation des vestiges de surface qui ponctuent possiblement l'ensemble du territoire à l'étude. Cette activité devrait être réalisée au printemps, au moment où les arbres sont toujours dénudés. Par ailleurs, puisque l'eau est à son plus haut à ce moment-là, il serait possible d'exclure les secteurs inondés des zones de potentiel et, ainsi, d'établir leurs véritables limites ;
- 2) Assurer la tenue d'interventions archéologiques préalables dans les zones de potentiel lorsque des travaux d'excavation sont prévus dans le cadre de projet d'aménagement ;
- 3) Accorder aux ressources archéologiques historiques anciennes en lien avec le commerce des fourrures et la présence amérindienne post-contact le même statut que les ressources archéologiques préhistoriques et leurs accorder la tenue d'activités de terrain de même nature (inventaire systématique) ;
- 4) Procéder à la constitution des chaînes de titre des lots cadastraux compris dans les limites du territoire à l'étude. Cette démarche permettrait de mieux saisir l'évolution du parcellaire et d'évaluer avec plus de précision le potentiel archéologique historique.

## OUVRAGES CONSULTÉS

- Agin, G. (1993) Première campagne de fouille au site du poste de traite de l'île aux Tourtes, site BiFl-5. – Ministère de la Culture, rapport inédit.
- Archéotec (2003g) Île aux Tourtes. Site BiFl-5, interventions archéologiques. Rapport de la campagne 2002. – Société archéologique et historique de l'Île aux Tourtes/Ville de Vaudreuil-Dorion/MCCQ.
- Archéotec (2004a) Île aux Tourtes, campagne 2003. Inventaire archéologique. – Ville de Vaudreuil-Dorion/Société archéologique et historique de l'Île aux Tourtes.
- Arkéos inc. (1992) Les Cèdres, Avant-Projet - Phase II. Inventaire archéologique, dossiers ethnohistorique et historique, secteur Côteau-du-Lac et Pointe-des-Cascades. – Hydro-Québec.
- Arkéos inc. (2008) Projet des Parcs nature. Parc-nature du Cap-Saint-Jacques. Étude de potentiel archéologique. – Ville de Montréal, Direction des grands parcs et de la nature en ville, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine.
- Barré, G. (1970) Inventaire des collections préhistoriques du Québec au Musée national de l'Homme. – MAC.
- Barré, G. (1976) Notes de terrain, BjFl-1. – MAC.
- Bhiry, N., M. Garneau et L. Filion (2000) *Macrofossil Record of a Middle Holocene Drop in Relative Sea Level at the St. Lawrence Estuary, Québec.* – Quaternary Research – (54) : 228-237.
- Benmouyal, J. (1987) Des Paléindiens aux Iroquoiens en Gaspésie: six mille ans d'histoire. – Ministère des Affaires culturelles du Québec, Collection Dossiers n° 63.
- Bideaux, M. (1986) Jacques Cartier, Relations. Montréal. – Presses de l'Université de Montréal.
- Bolduc, A. M. (1999) Nouveau site Mitis à Champlain, vallée du Saint-Laurent, Québec. – Commission géologique du Canada, recherche en cours 1999-E. Résumé publié dans The Canadian Geomorphology Research Group Bibliography Database.

- Boucher, P. (1964) Histoire véritable et naturelle des moeurs & productions du pays de la Nouvelle France, vulgairement dite le Canada. [Boucherville] – Société historique de Boucherville, LXIV-[24]-415 p.
- Boucher, J. (2000) Découverte fortuite sur les berges du parc d’Oka, site BiFm-1. – SÉPAQ.
- Bouchette, J. (1815) Description topographique de la province du Bas Canada, avec des remarques sur le Haut Canada, et sur les relations des deux provinces avec les États Unis de l’Amérique. – Londres, W. Faden.
- Brown Macpherson, J. (1967) *Raised shorelines and drainage evolution in the Montreal Lowland* – Cahiers de géographie de Québec – Vol. 11 (23) : 343-360.
- Chalifoux, É. (1999) *Late Paleoindian Occupation in a Coastal Environment : A Perspective from La Martre, Gaspé Peninsula, Québec.* – Northeast Anthropology – (57) : 69-79.
- Chapdelaine, C. (1981) Reconnaissance archéologique, été 1980, île Joubert. – MAC.
- Chapdelaine, C. (1988b) Évaluation archéologique sur le site préhistorique BiFm-1, parc Paul-Sauvé, Oka. – Université de Montréal, Département d’anthropologie.
- Chapdelaine, C. (1989a) LesiteMandevilleàTracy : VariabilitéculturelledesIroquoiens du Saint-Laurent. Montréal – Recherches amérindiennes au Québec, collection Signe des Amériques n° 7.
- Chapdelaine, C. (1989b) La poterie du Nord-est américain, un cas d’inertie technique. – Anthropologie et Sociétés – Vol. 13 (2) : 127-142.
- Chapdelaine, C. (1990) Le concept du Sylvicole ou l’hégémonie de la poterie. – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 20 (1) : 2-4.
- Chapdelaine, C. (1991) Poterie, ethnicité et laurentie iroquoise. – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 21 (1-2) : 44-52.
- Chapdelaine, C. (1992) Un site du Sylvicole moyen ancien sur la plage d’Oka (BiFm-1). – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 20 (1) : 19-35.
- Chapdelaine, C. (1993) *The Sedentarization of Prehistoric Iroquoians: A Slow or Rapid Transformation .* – Journal of Anthropological Archaeology – (12) : 173-209.

- Chapdelaine, C. (1994) *La place culturelle des Paléoindiens de Rimouski dans le Nord-Est américain* in C. Chapdelaine éd., *Il y a 8000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano* – Recherches amérindiennes au Québec – Paléo-Québec, (22) : 267-277
- Chapdelaine, C. (1995) *An early late Woodland sequence east of Lac Saint-Pierre : definition, chronology, and cultural affiliation.* – Northeast Anthropology – (49) : 77-95.
- Chrétien, Y. (1994) Le site Désy à Saint-Romuald, CeEt-622, la fouille systématique de 1993. – MCCQ, rapport inédit.
- Chrétien, Y. (1995) Le Sylvicole inférieur dans la région de Québec et le dynamisme culturel en périphérie de la sphère d'interaction Meadowood. – Université de Montréal, Faculté des études supérieures, thèse de doctorat.
- Clermont, N. (1978) *Les crémations de la Pointe-du-Buisson* – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 8 (1) : 3-20.
- Clermont, N. (1984) *L'importance de la pêche en Iroquoisie.* – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 14 (1) : 17-23.
- Clermont, N. (1987) *Les énigmatiques objets piriformes de l'Archaïque* – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 17 (1-2) : 37-46.
- Clermont, N. (1990) *Le Sylvicole inférieur au Québec* – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 20 (1) : 5-17.
- Clermont, N. (1995) *The meaning of Early Late Woodland Pottery from Southwestern Quebec* – Northeast Anthropology – (49) : 67-75.
- Clermont, N. (1996) *Le Sylvicole du Québec méridional* – Revista de Arqueologia Americana – (6) : 67-81.
- Clermont, N. et C. Chapdelaine (1982) Pointe-du-Buisson 4: Quarante siècles d'archives oubliées. – Collection Signes des Amériques. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.
- Clermont, N. et C. Chapdelaine (1998) *Île Morrison, Lieu sacré et atelier de l'Archaïque dans l'Outaouais.* – Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec n° 28.

- Clermont, N. et C. Chapdelaine (1983)  
(collaboration de Roland Viau) La rencontre de deux mondes : le premier hivernement des Européens chez les Iroquoiens dans la Province de Canada. – Ms., Parcs Canada, Québec.
- Clermont, N. et M. Gagné (2004) *People of the Drumlins* – In J. V. Wright et J.-L. Pilon (éd.), *A Passion for the Past : Papers in Honour of James F. Pendergast.* Hull, Musée canadien des civilisation, Collection Mercure, Archéologie 164.
- Clermont N., C. Chapdelaine et J. Cinq-Mars (2003) *L'île aux Allumettes et l'Archaïque supérieur dans l'Outaouais.* – Recherches amérindiennes au Québec et Musée canadien des Civilisations, collection Paléo-Québec n° 30.
- Codère, Y. (1996) Des pierres et des hommes. – MCCQ.
- Cossette, É. (2000) Prélude à l'agriculture dans le Nord-Est américain : le site Hector-Trudel et les stratégies de subsistance entre 500 et 1000 de notre ère dans la vallée du Saint-Laurent, Québec, Canada. – Oxford, BAR International Series 884.
- Custer, J. F. (1984) *The Paleoeology of the Late Archaic : Exchange and Adaptation* – *Pennsylvania Archaeologist* – Vol. 54 (3) : 32-47.
- Day, G. M. et B. G. Trigger (1978) *Algonquin* – In Bruce G. Trigger, *Handbook of North American Indians, Northeast*, Washington, Smithsonian Institute – Vol. 15 : 792-797.
- Delâge, D. (1985) Le pays renversé. Amérindiens et Européens en Amérique du nord-est, 1600-1664. – Boréal Express.
- Dionne, J.-C. (1998) *État des connaissances sur le niveau marin relatif et le relèvement des terres à l'holocène, Estuaire du Saint-Laurent, Québec.* – Abstract volume, Joint meeting GAC, MAC, APGGQ, IAH, CGU, May 18-20, 1998, Quebec City. Résumé publié dans *The Canadian Geomorphology Research Group Bibliography Database.*
- Dionne, J.-C. (2001) *Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day,* – in Weedle, T.K. et M.J. Retelle (édit.), *Deglacial history and relative sea-level changes, Northern New England and adjacent Canada,* *Geological Society of America* – Boulder, 271-284.
- Dionne, J.-C. (2002a) *Une nouvelle courbe du niveau marin relatif pour la région de Rivière-du-Loup (Québec).* – *Géographie physique et Quaternaire* – Vol. 56 (1) : 33-44.

- Dionne, J.-C. (2002b) *État des connaissances sur la ligne de rivage Micmac de J.W. Goldthwait (estuaire du Saint-Laurent).* – Géographie physique et Quaternaire – Vol. 56 (1) : 97-121.
- Dionne, J.-C. et M.-C. Bouchard (2000) *Nouvelles données sur l'érosion du schorre supérieur à Montmagny, moyen estuaire du Saint-Laurent.* – Géographie physique et Quaternaire – Vol. 54 (2) : 219-230.
- Dumais, P. (2000) *The La Martre and Mitis Late Paleoindian Sites : A Reflection on the Peopling of Southeastern Québec.* – Archaeology of Eastern North America – (28) : 81-112.
- Ethnoscop inc. (2005) *Aménagements des espaces publics de Montréal. Supervision archéologique au parc nature du Cap-Saint-Jacques, MTL04-11-1, 2004.* – Ville de Montréal, rapport inédit.
- Franquet, L. (1974) *Voyages et mémoires sur le Canada.* – Montréal, Éditions Élysée.
- Gaumond, M. (s.d.) *Documentation sur le fort Oka, BiFm-3.* – MAC.
- Gates St-Pierre, C. (1999) *La production céramique du Sylvicole moyen tardif au Québec méridional : indices d'une stase technologique et d'une tradition régionale.* – Archéologiques – Vol. 11-12 : 175-186.
- Gates St-Pierre, C. (2003) *Variabilité, stase et régionalisation stylistiques : la céramique du site Hector-Trudel et du nord-est américain au Sylvicole moyen tardif (500 à 1000 ap. J.-C.).* – Université de Montréal, Faculté des études supérieures, thèse de doctorat.
- Gauvin, H. (1988) *Inventaire archéologique du parc régional du Cap-Saint-Jacques.* – Université de Montréal, Centre de recherches écologiques de Montréal, rapport inédit.
- Giguère, G. E. (1973) *Œuvres de Samuel de Champlain.* – Montréal, Éditions du Jour.
- Girouard, D. (1903) *Supplements to Lake St-Louis* – Montréal.
- Girouard, L. (1975) *Une station de pêche iroquoienne à Pointe-aux-Buissons, (comté de Beauharnois, Québec).* – Mémoire de maîtrise (anthropologie), Montréal, Université de Montréal.
- Havard, G. (1992) *La Grande Paix de Montréal de 1701.* – Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

- Lajoie, P. et R. Baril (1956) Les sols de l'île de Montréal, de l'île Jésus et de l'île Bizard dans la province de Québec. – Ottawa, ministère de l'Agriculture du Canada et Québec, ministère de l'Agriculture de Québec.
- Létourneau-Parent, L. (1971) Fouille archéologique à Kanesatake (Oka), été 1971. – Université de Montréal, Département d'anthropologie.
- Libby, W. F. (1955) Radiocarbon Dating, second edition. – University of Chicago Press, Chicago.
- Locas, M. (1999) La côte Sainte-Geneviève. Cent ans plus tard, 1900-2000. Montréal.
- Locas, M. (1981) Sainte-Geneviève. Ses quatre saisons. Montréal.
- McGee, R. (2002) *Jane Ellice's visit to St. Regis.* – Journal (Revue annuelle de la Société historique de la Vallée de la Chateauguay) – 1-4.
- Marois, R. (1987) *Souvenirs d'antan: les sépultures archaïques de Coteau-du-Lac, Québec.* – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 17 (1-2) : 7-35.
- Morin, E. (1998) Le Sylvicole supérieur ancien dans la vallée du Saint-Laurent. Étude d'une évolution culturelle. – Mémoire de maîtrise (anthropologie), Montréal, Université de Montréal.
- Muller, S. D., P. J.H. Richard, J. Guiot, J.-L. de Beaulieu et D. Fortin (2003) *Postglacial climate in the St. Lawrence lowlands, southern Quebec: pollen and lake-level evidence.* – Palaeogeography, Palaeoclimatology, Palaeoecology, 193 (2003) 51-72.
- Occhietti, S. M. Chartier, C. Hillaire-Marcel, M. Cournoyer, S. L. Cumbaa et C. R. Harrington (2001) *Paléoenvironnements de la Mer de Champlain dans la région de Québec, entre 11 300 et 9 750 ans AA : le site de Saint-Nicolas.* – Géographie physique et Quaternaire – Vol. 55(1) : 23-46.
- Parent, M, J.-M. Dubois, P. Bail, A. Larocque et G. Larocque (1985) *Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans AA.* – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 15 (1-2) : 17-37.
- Parent, M. et S. Occhietti (1999) *Late Wisconsinan deglaciation and glacial lake development in the Appalachians of Southeastern Quebec.* – Géographie physique et Quaternaire. – Vol. 53 (1) : 117-135.
- Payeur, S. et R. Viau (1989) Aounagassing (1703-1726). Quand l'île-aux-Tourtres avait un nom Indien. – Collection à fleur de siècles, Département d'anthropologie, Université de Montréal.

- Pendergast, J.-F. (1965) *An archaeological reconnaissance of the eastern portion of the triangle of land between the Ottawa and St. Lawrence rivers in 1965.* – Musée national de l'Homme, Ottawa.
- Pendergast, J. F. (1966) *Three Prehistoric Iroquois Components in Eastern Ontario : the Salem, Grays Creek, and Beckstead Sites.* – Bulletin N° 208, Anthropological Series, N° 73, National Museum of Canada, Ottawa.
- Pendergast, J. F. (1969) *The MacDougald Site – Ontario Archaeology – (13) : 29-51.*
- Pendergast, J. F. (1974) *The Sugarbush Site : A Possible Iroquoian Maple Sugar Camp. – Ontario Archaeology – (23) : 31-61*
- Pendergast, J. F. (1981) *The Glenbrook Village Site : A Late Saint-Lawrence Component in Glengarry County, Ontario.* – Collection Mercure, dossier n° 100, Musée national de l'Homme, Ottawa.
- Pendergast, J. F. (1999) *Quelques notes sur la bande algonquine Ountcharounounga (Onontcharonon) de la vallée de l'Outaouais. – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 29 (1) : 27-39.*
- Pendergast, J. F. et B. G. Trigger (1972) *Cartier's Hochelaga and the Dawson site.* – Montréal, McGill-Queen's University Press.
- Piérard, J., M. Côté et L. Pinel (1987) *Le chien de l'occupation archaïque du site Cadieux. Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 17 (1-2) : 47-61.*
- Pintal, J.-Y. (2006) *Le site de Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis. – ArchéoLogiques – (19) : 1-20.*
- Plourde, M. (1987) *Profil des occupations de l'Archaïque supérieur sur la station 5 de Pointe-du-Buisson – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 17 (1-2) : 81-87*
- Prest, V. K. et J. Hode Keyser (1962) *Géologie des dépôts meubles et sols de la région de Montréal.* – Service des Travaux publics, Cité de Montréal.
- Richard, P. J. H. (1985) *Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans AA: l'habitabilité dans un milieu changeant. – Recherches amérindiennes au Québec – Vol. 15(1-2):39-56.*

- Richard, P. J. H. (1995) *Le couvert végétal du Québec-Labrador il y a 6 000 ans : essai.* – Géographie physique et Quaternaire – Vol. 49 (1) : 117-140.
- Ritchie, W. A. (1980) *The Archaeology of New York State.* – New York, Harbor Hill Books.
- Thwaites, Reuben Gold (1896-1901) *The Jesuit Relations and Allied Documents: Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France.* – Cleveland, The Burrows Brothers Company.
- Transit Analyse (1993) Recherche archéologique préliminaire sur le site du domaine seigneurial de la pointe du Moulin. – Société Cogico.
- Transit Analyse (1994) Poursuite de l’inventaire archéologique sur le site du domaine seigneurial de la pointe du Moulin. – Société Cogico.
- Trigger, B. G. (1969) *Criteria for Identifying the Locations of Historic Indian Sites : A Case Study from Montreal.* – Ethnohistory – Vol. 16 (4) : 303-316.
- Trigger, B. G. (1990) Les Indiens, la fourrure et les Blancs. Français et Amérindiens en Amérique du Nord. – Boréal / Seuil.
- Ville de Montréal (2006) Étude portant sur l’inventaire et l’évaluation de l’intérêt patrimonial des bâtiments situés dans les parcs-nature, propriété de la Ville de Montréal, ainsi que sur l’évaluation préliminaire de la pertinence d’accorder un statut patrimonial à certains bâtiments qui sont localisés dans ces parcs-nature. Montréal.
- Ville de Montréal (2007) Egout et aqueduc au cap Saint-Jacques, rapport de forage. – Service des infrastructures, transport et environnement, Direction de la réalisation des travaux, Division expertise et soutien technique.
- Wright, J. V. (1980) La préhistoire du Québec. – Ottawa, Musée national de l’Homme, Musées nationaux du Canada, éditions Fidès.